FORMATION CONTINUE 2019

MODE, SANTÉ ET HYGIÈNE

HANDS UP FORMATION CONTINUE

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

www.cdm.lu/formation-continue

EDITO

Nico Biever
Vice-Président de la Chambre des Métiers

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'Artisanat représente quelques 91.500 emplois et près de 7.300 PME au Luxembourg.

Certaines entreprises négligent encore ce puissant levier qu'est **la formation pour développer leurs compétences et en acquérir de nouvelles**, ce d'autant que les changements auxquels elles sont confrontées se multiplient. De nouvelles réglementations et la digitalisation nous obligent à nous adapter rapidement afin de répondre aux multiples exigences d'un environnement très concurrentiel et sans cesse mouvant.

À la Chambre des Métiers, nous sommes convaincus que **croissance et compétitivité riment avec qualification** qui est en lien direct avec la qualité. La Formation continue représente un enjeu majeur dans le développement de l'Artisanat. Certains l'ont compris en mettant en place une politique de formation dynamique au sein de leur entreprise pour former les salariés, ayant comme effet de transformer une contrainte en une opportunité. Elle devient dès lors un investissement et non plus un coût.

Que vous soyez chef d'entreprise, salarié ou indépendant, que vous désiriez devenir entrepreneur, vous trouverez dès à présent en ligne et dans nos catalogues la **nouvelle offre de formations pour 2019**, développée pour les secteurs de l'Alimentation, de la Mode-Santé-Hygiène, de la Mécanique et de la Construction. De nouvelles formations seront proposées tout au long de l'année et consultables sur notre site **www.cdm.lu/formation-continue** avec une mise à jour de l'offre sur le portail de Lifelong Learning également.

Pour mieux répondre à vos attentes, **la Chambre des Métiers a développé des offres de formations en tenant compte de la réalité et de l'évolution du marché**. Dans l'objectif d'encourager l'attractivité aux carrières de l'Artisanat et de stimuler la création d'entreprises, nos formations seront désormais ouvertes à tout public (sous condition de certains prérequis - comme la qualification ou l'expérience professionnelle). Toutefois, nos membres bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Autre nouveauté à partir de cette année : certains cours issus du **Brevet de Maîtrise** seront progressivement accessibles à travers nos cours de Formation continue.

Vous tous pouvez donc désormais bénéficier de la **qualité de ces cours qui sont développés et révisés régulièrement**. Cette offre correspond aux besoins du marché tant pour les futurs chefs d'entreprise que pour ceux et celles qui ont un poste à responsabilités dans une entreprise.

Nos **cours de gestion d'entreprise** offrent un cycle de formation revisité pour la création et la reprise d'entreprises, dont l'objectif est de sensibiliser et d'introduire des aspects clés liés à la bonne gestion d'une PME. Les nouvelles formules de formation permettent une meilleure flexibilité et un parcours sur mesure qui répond à vos besoins.

L'Artisanat n'a certainement pas échappé au numérique, bien au contraire ! Vous cherchez à développer vos **compétences digitales** ? Vous souhaitez développer votre marché en proposant vos produits et services en ligne ? Les conseillers du service « **e-Handwierk** » sensibilisent les entreprises aux enjeux de la digitalisation en les accompagnant dans leur transformation vers le digital.

Au sein de la Chambre des Métiers, nos différents services vous proposent régulièrement des **séances d'informations et des workshops** sur des sujets comme la création d'entreprise, la cybersécurité, les actualités en droit et l'internationalisation. L'agenda de toutes nos manifestations est disponible sur notre site **www.cdm.lu**.

Pour terminer, j'aimerais remercier tout particulièrement **nos formateurs et intervenants professionnels du secteur de l'Artisanat** sans lesquels nous ne pourrions vous offrir des formations d'une telle qualité et à la hauteur de vos attentes.

L'équipe de la Formation continue de la Chambre des Métiers est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, vous guider et vous aider à réaliser vos objectifs professionnels et personnels. Nous vous invitons à communiquer et vous échanger avec nous via l'adresse **formation.continue@cdm.lu**.

Faites-nous part de vos idées, de vos besoins et de vos commentaires ! Formulés aujourd'hui, ils alimenteront **nos formations de demain**.

SOMMAIRE

COIFFURE

2018F	Cours de coupe dame - Niveau débutant	14
2017F	Atelier de coaching personnalisé en technique de séchage (brushing) - Niveau débutant	15
2007D	Workshop 8 verschiedene Frisuren "8 cuts" - Mittleres Niveau	16
2007F	Workshop de 8 coupes successives «8 cuts» - Niveau intermédiaire	17
2008D	Workshop "Neue Trends für Damenfrisuren" - Fortgeschrittenes Niveau	18
2008F	Workshop «Nouvelles tendances coupes dames» - Niveau avancé	19
2011F	Création de chignons – Cours de base	20
2015F	Cours de mise en plis - Niveau débutant	21
2013F	Cours de mise en plis - Niveau intermédiaire	22
2016F	Cours de permanente - Niveau débutant	23
2014F	Cours de permanente - Niveau intermédiaire	24
2019D	Kreative Farbtechniken für Friseure – Mittleres Niveau	25
2020F	Techniques de styling pour coiffeurs/coiffeuses - Niveau intermédiaire	26
2037F	Cours de coupe homme - Niveau débutant	27
2033F	Coupe homme classique au rasoir - Niveau intermédiaire	28
2035F	Coupe homme brosse – Niveau intermédiaire	29
2036F	Cours de barbe pour coiffeurs - Niveau intermédiaire	30
2038F	Cours de coupes homme - Niveau avancé	31
2716F	Cours «Total relooking» pour coiffeurs - Niveau intermédiaire	32

MANUCURE

2703L	Les bases de la manucure	36
2704	Cours accéléré pour la création d'entreprise «Manucure - Maquilleur»	37

MAQUILLAGE

2702F	Les bases du maquillage	40
2707F	Cours de maquillage «Mariée» - Niveau intermédiaire	41
2708F	Cours de maquillage «Smokey eyes» - Niveau intermédiaire	42
2713F	Cours de maquillage «Fêtes» - Niveau intermédiaire	43

	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
			11.03			17.06					18.11	
		28.02-21.03								8.10-29-10		
			11.03									
										11.10		
				1.04								
											25.11	
					1 jour							
		6.02-6.03										
			2 soirs									
		26.02	5.03-19.03									
						2 soirs						
						1 jour						
										14.10-4.11		
			28.03-25.04								21.11-5.12	
					9.05-16.05-23.05	06.06						
				23.04-14.05								
										3.10-24.10		
	Sur demande											
					8.05-20.05							

											12.11-3.12	
			4.03-21.10									

			18.03		6.05							
						3.06						
					20.05							
											25.11	

MODE

2201	Examen pour la création d'entreprise «Retoucheur de vêtements»	46

SÉCURITÉ / SANTÉ

2100L	Cours de formation pour exploitants et salariés de solariums	50
2717F	L'évaluation des risques professionnels dans le secteur Mode, Santé et Hygiène	51
2718F	Les risques chimiques liés à l'activité de coiffure, manucure et maquillage	52
2719F	Formation pour travailleurs désignés du secteur coiffure & esthétique Groupe A (1-15 salariés)	53
5039F	Les responsabilités du chef d'entreprise, du travailleur désigné et de la ligne hiérarchique en matière de sécurité et santé au travail	54
5005F	Comment améliorer l'organisation de travail par la méthode «5 S»?	55
5018F	La gestion écologique et économique des déchets dans l'entreprise	56
5800D	Die Kommunikation, ein Erfolgsgarant für den Sicherheitsbeauftragten (Travailleur désigné)	57
5800F	La communication, clé de réussite dans les missions du travailleur désigné	58
5802D	Konfliktmanagement für Sicherheitsbeauftragte (Travailleur désigné): Schwierige Situationen mittels Kommunikation effektiv und konstruktiv bewältigen	59
5802F	La gestion de conflit pour le travailleur désigné : comment s'en sortir efficacement et de manière constructive	60
5803D	Verantwortung im Arbeitsschutz	61
5804D	Handbuch der "Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz" - Laufzettel und Sicherheitsleitfaden für neue Mitarbeiter und Auszubildende	62
5805D	Prozessorientiertes Arbeiten im Bereich der Arbeitssicherheit	63
5806D	Die professionelle Verhandlung für Sicherheitsbeauftragte (Travailleur désigné)	64
5806F	La négociation efficace pour le travailleur désigné	65
5807D	Planung, Vorbereitung und Durchführung betriebsinterner und externer Schulungen im Bereich der Arbeitssicherheit	66
5808D	Risikoanalyse: Analyse und Bewertung von Risiken am Arbeitsplatz	67
5809F	Les 7 règles d'or de la vision ZERO ou comment promouvoir une culture de prévention en matière de sécurité et santé au travail	68
5810F	Les 7 règles d'or de la vision ZERO pour les chefs d'entreprise - Safety Leadership Engagement	70

	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
				2.04		17.06-19.06						
	Sur demande											
			11.03			17.06			23.09			09.12
			25.03			24.06			30.09			16.12
						11.06-18.06 25.06			18.09-25.09 02.10		20.11-27.11 04.12	
			11.03			17.06			23.09			09.12
				17.04								
	Sur demande											
						20.06						
					17.05							
									28.09-05.10			
							5.07					
			28.03								14.11	
					3.05						29.11	
							19.07			17.10		
											9.11-16.11	
										18.10		
				27.04							8.11	
					24.05					25.10		
					14.05-15.05					22.10-23.10		
		06.02	19.03									

GESTION ET ORGANISATION D'ENTREPRISE

5002F	Formez et accompagnez vos apprenti(e)s - Formation pour tuteur(s) en entreprise	74
5002L	Lehrlinge ausbilden - Lehrgang für Tutoren im Betrieb	75
2714F	Les outils essentiels pour faire évoluer son entreprise (Salon de coiffure - Institut de beauté)	76
5017F	Cycle de formation : Mieux réussir son projet d'entreprise	77
5045F	Les essentiels pour créateurs et repreneurs d'entreprise - Mieux réussir son projet d'entreprise	78
5046F	Formations complémentaires pour chefs d'entreprise et dirigeants de PME - Mieux réussir son projet d'entreprise	79
5020F	Formateur au poste de travail : Professionnalisez vos formations	80
5022F	La maladie du salarié dans l'artisanat	81
5024F	Les réseaux sociaux au service de l'entreprise	82
5025F	Comment valoriser son savoir-faire sur internet ?	83
6602D	Kalkulationsverfahren - Richtig kalkulieren im Handwerk	84
6603D	Kalkulationsverfahren - Kalkulationsvorlagen in Excel erstellen	85
5026D	Optimierung von Prozessen und Abläufen im Handwerk	86
5026F	Optimisation des processus et procédures dans l'artisanat	87
5028D	Kundenorientierung und Service-Qualität im Handwerk	88
5030F	Comptabilité et analyse financière - Les essentiels pour créateurs et repreneurs d'entreprise	89
5031F	Le droit du travail et la législation sociale - Les essentiels pour créateurs et repreneurs d'entreprise	90
5032F	Le calcul des salaires	91
5033L	Personalführung	92
5033F	Gestion du personnel	93
5034F	Introduction et sensibilisation à la déclaration d'impôt pour indépendants	94
5035F	La TVA – Les bases essentielles et la déclaration	95
5036L	Betriebsgründung im Handwerk	96
5036F	La création d'entreprise dans l'artisanat	97
5037F	Le calcul du prix de revient	98
5038D	Entsendung von Mitarbeitern im Handwerk	99
5038F	Détachement du salarié dans l'artisanat	100
5040F	Inbound-Marketing : attirer des clients sans faire de publicité	101
5041D	Messeauftritte professionell vorbereiten und erfolgreich durchführen	102
5042F	La gestion du temps et du travail	103
5043F	Une démarche Qualité, c'est quoi, pourquoi, comment, avec qui ?	104

	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
		06.02-14.02 21.05.			06.05-13.05 04.10					14.10-23.10 07.02.2020		
			11.03-21.03 18.06			03.06-13.06 12.11			16.09-24.09 14.01.2020			
	Sur demande											
	Voir www.cdm.lu/formation-continue											
	Voir www.cdm.lu/formation-continue											
	Voir www.cdm.lu/formation-continue											
						27.06-28.06						
						07.06					21.11	
					13.05					14.10		
			27.03									
			18.03-19.03									
			27.03									
										02.10-03.10		
		27.02-28.02										
			20.03									
					07.05-14.05						05.11-12.11	
				24.04-29.04							04.11-08.11	
		03.02-17.03										
	26.01-09.03											
		03.02-17.03										
					10.05 (L) 21.05 (F)					08.10 (L) 18.10 (F)		
			13.03							09.10		
		08.02-29.03 09.02-30.03 10.03-31.03										
		09.02-30.03										
		03.02-17.03										
				25.04						17.10		
				11.04						24.10		
		11.02-18.02							09.09-16.09			
					08.05-15.05							
					09.05-07.06 (F)					11.10-18.10 (L)		
							08.07-09.07					

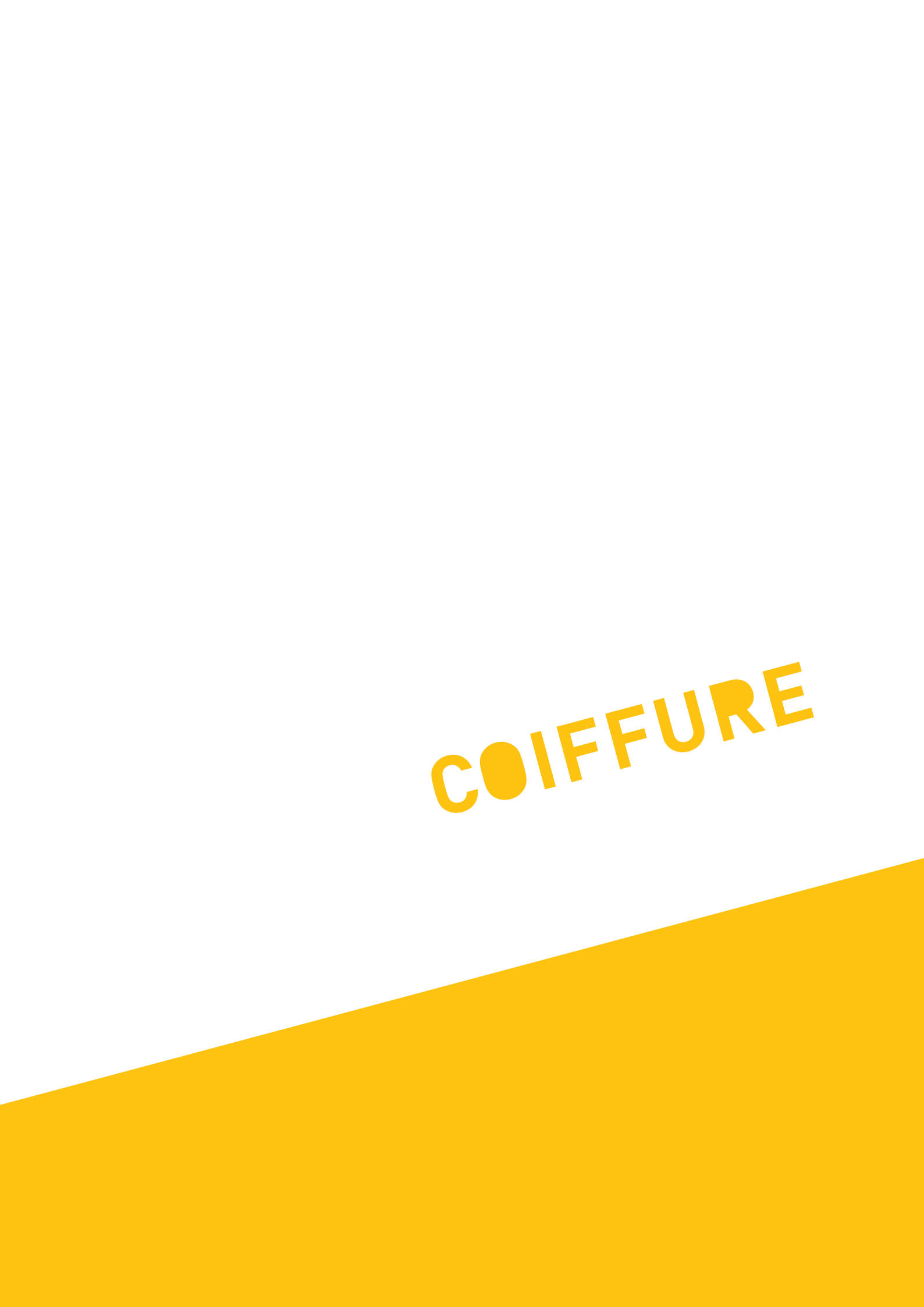
COIFFURE

2018F

COURS DE COUPE DAME NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Apprendre la technique de position des ciseaux
> Optimiser la tenue des ciseaux
> Réaliser 5 coupes de base dame

CONTENUS

> Technique de position des ciseaux
> Coupe au carré droite
> Coiffure mi-longue
> Coupe dégradée
> Coupe méchée
> Coupe courte

DATES

> Session 1 : Lundi, le 11 mars 2019
> Session 2 : Lundi, le 17 juin 2019
> Session 3 : Lundi, 18 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : sèche-cheveux, différentes brosses, mousse, différentes laques, gel, serviettes, vaporisateur, peignes, ciseaux.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

INTERVENANTS

Romain SCHMIT,
Expert coiffeur
Jessica BERTEMES

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs débutants

DROITS D'INSCRIPTION

200, - € (tête malléable incluse)

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

9h00 - 17h00

2017F

ATELIER DE COACHING PERSONNALISÉ EN TECHNIQUE DE SÉCHAGE (BRUSHING) NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> **Apprendre la technique de séchage (brushing) et savoir l'optimiser au niveau de la durée de coiffage**

CONTENUS

> Technique de brushing
> Technique de coiffage

DATES

> Session 1 : Jeudis, les 28 février et 7, 14, 21 mars 2019
> Session 2 : Mardis, les 8, 15, 22, 29 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français.En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : sèche-cheveux, différentes brosses, mousse, différentes laques, serviettes, vaporisateur, peignes.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'un modèle âgé de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Monica OLIVEIRA,
Expert coiffeur

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs débutants

DROITS D'INSCRIPTION

145, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

18h45 - 20h45

2007D

WORKSHOP 8 VERSCHIEDENE FRISUREN ‘8 CUTS’ MITTLERES NIVEAU

SCHNITTE UND TECHNIKEN AUS PARIS, LONDON, BARCELONA, BRÜSSEL...

ZIELE

> **Ihre Schnitt-Technik und Umgang mit Kunden optimieren und verbessern. Einfach erklärt und praktisch erarbeitet, um effizient, exakt und in angemessener Zeit Haarschnitte perfekt zu meistern.**

THEMEN

> Workshop mit bis zu 8 Haarschnitte in Step-by-Step.Wir trainieren an Übungsköpfen die Haarschnitte, die jeden Tag von unseren Kunden im Salon verlangt werden
- Umgang mit Kunden
- Diverse Haarscheidetechniken
- Haltung
- Praktische Tipps und Tricks

DATEN

> Montag, den 11. März 2019

ORT

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d’Esch-sur-Alzette

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Das Seminar setzt den Schwerpunkt auf die verschiedenen Schneidetechniken und die Haltung. Die vorgestellten Techniken werden auf Übungsköpfen vermittelt. Material: Kämme, Abteilungsklammern, Scheren, Rasierer, Wassersprüher, Bürsten, Föhn, Handtuch, Sabots.

> **Material:**

Zum Seminar benötigen Sie: Ihr Arbeitsmaterial, Razor, Wasserflasche, Föhn und eine Haarschneidemaschine mit diversen Aufsätze.

KURSLEITUNG

Pascal CORDA,
Corda Coaching

ZIELGRUPPE

Für Friseure die sich verbessern möchten. Alle Niveaus. (Sicherer Umgang mit Kamm und Schere)

KOSTENBEITRAG

270, - € (Übungskopf inbegriffen)

ANFANGSDATUM

11. März 2019

ZEITPUNKT

9.00 - 17.00 Uhr

2007F

WORKSHOP DE 8 COUPES SUCCESSIVES ‘8 CUTS’ NIVEAU INTERMÉDIAIRE

COUPES ET TECHNIQUES DE PARIS, BARCELONE, LONDRES, BRUXELLES...

OBJECTIFS

> **Optimisez et améliorez vos techniques de coupes et votre interaction avec le client. Expliquez de manière simple et pratique, afin de maîtriser les coupes de cheveux de manière parfaitement efficace et précise.**

CONTENUS

> Workshop avec jusqu'à 8 coupes de cheveux en Step-by-Step.
Nous entraînons les coupes de cheveux commerciales sur tête-malléable.
- Attitude avec les clients
- Techniques de coupes simples, efficaces et rapides à reproduire
- posture
- Astuces et conseils pratiques

DATES

> Lundi, le 11 octobre 2019

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F
La priorité est surtout mise sur les techniques de coupes et la posture.
Les techniques présentées seront reproduites sur une tête d'exercice.
Matériel : peignes, pinces sépare-mèches, ciseaux, rasoirs, vaporisateur, brosses, sèche-cheveux, tondeuse et sabots.

> **Matériel :**
Pour le séminaire vous aurez besoin : votre matériel de travail, Razor, vapo, sèche-cheveux et tondeuse avec divers sabots.

INTERVENANTS

Pascal CORDA,
Corda Coaching

PUBLIC CIBLE

Pour les coiffeurs qui veulent parfaire leurs connaissances. Tous niveaux. (Utilisation sûre du peigne et des ciseaux)

DROITS D'INSCRIPTION

270, - € (tête malléable incluse)

DATE DÉBUT

11 octobre 2019

HORAIRES

9h00 - 17h00

2008D

WORKSHOP „NEUE TRENDS FÜR DAMENFRISUREN“ FORTGESCHRITTENES NIVEAU

SCHNITTE UND TECHNIKEN AUS PARIS, BARCELONA, LONDON, BRÜSSEL...

ZIELE

> **Sie werden in der Lage sein Haarschnitte anhand eines Foto zu analysieren, zu verstehen und nachzumachen. Innovative, sichere und rationelle Haarschneidetechniken ermöglichen Ihnen angesagte Styles umzusetzen und Ihre Kunden zu begeistern. Profitieren Sie von praktischen Tipps und Tricks, die sich im Alltag auszahlen!**

THEMEN

> Workshop mit bis zu 7 Haarschnitte in Step-by-Step. Wir lernen Fotos zu Analysieren und die Schnitte auf Übungsköpfe Umzusetzen.
- Beraten von Kunden
- Effiziente und Präzise Haarschneidetechniken
- Stirnmotiv-Varianten sowie Slice- und Razor-Techniken

DATEN

> Montag, den 1. April 2019

ORT

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Die vorgestellten Techniken werden auf Übungsköpfen vermittelt.
Material: Kämme, Abteilungsklammern, Scheren, Rasierer, Wassersprüher, Bürsten, Föhn, Handtuch, Sabots.

KURSLEITUNG

Pascal CORDA,
Corda Coaching

ZIELGRUPPE

Friseure die Ihre Kreativität und Vielseitigkeit fördern wollen.

KOSTENBEITRAG

270, - € (Übungskopf inbegriffen)

ANFANGSDATUM

1. April 2019

ZEITPUNKT

9.00 - 17.00 Uhr

2008F

WORKSHOP « NOUVELLES TENDANCES COUPES DAMES » - NIVEAU AVANCÉ

COUPES ET TECHNIQUES DE PARIS, BARCELONE, LONDRES, BRUXELLES...

OBJECTIFS

> Au terme de la formation, le participant sera en mesure de présenter à ses clientes les nouvelles tendances en coupes dames

CONTENUS

> Workshop d'une journée en Step-by-Step
- Création 6 à 7 coupes de cheveux « nouvelles tendances »
- Actualisation du savoir-faire et travail sur le volet artistique
- Acquisition de méthodes et techniques simples, rapides et faciles à reproduire

DATES

> Lundi, le 25 novembre 2019

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

Les techniques présentées seront reproduites sur une tête d'exercice.
Matériel : peignes, pinces sépare-mèches, ciseaux, rasoirs, vaporisateur, brosses, sèche-cheveux, tondeuse et sabots.

INTERVENANTS

Pascal CORDA,
Corda Coaching

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs confirmés souhaitant développer leur créativité et polyvalence en coupes dames

DROITS D'INSCRIPTION

270, - € (tête malléable incluse)

DATE DÉBUT

25 novembre 2019

HORAIRES

9h00 - 17h00

2011F

CRÉATION DE CHIGNONS COURS DE BASE (ESCH-SUR-ALZETTE)

OBJECTIFS

> Créer des chignons sur cheveux longs
> Être en mesure de positionner les volumes de la coiffure dans une forme visuelle en toute créativité
> Apprendre des astuces et tours de mains créatifs

CONTENUS

> Réalisation de 2 coiffures et démonstration de différentes astuces
- Technique de positionnement des volumes
- Technique de positionnement des pinces
- Technique de lissage des cheveux
- Technique d'attaches rapides, tours de mains et astuces
- Technique de positionnement d'un postiche

DATES

> Mai 2019 (1 jour)

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F (L)**

La langue véhiculaire du cours est le français.
En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir des différents outils de travail :
peigne à queue, sépare-mèches, crépons, pinces, épingles, élastiques, fer à friser, plaque à lisser, séchoir, brosse à démêler, brosse à lisser, laque, shine spray.

Les exercices pratiques se font à l'aide de têtes malléables.

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Michou PIAZZOLLA,
Expert coiffeur

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs

DROITS D'INSCRIPTION

170, - €

DATE DÉBUT

Mai 2019 (1 jour)

HORAIRES

9h00 - 17h00

2015F

COURS DE MISE EN PLIS NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Apprendre la technique de base d'une mise en plis classique
> Savoir parfaire la technique d'enroulage de mise en plis

CONTENUS

> Technique de base de la mise en plis classique
> Technique d'enroulage
> Technique de coiffage classique

DATES

> Mercredis, les 6, 20, 27 février et 6 mars 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : min. 50 bigoudis de mise en plis (de 13 mm à 28 mm), peignes à queue, serviettes, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

INTERVENANTS

Nicole OLINGER,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs débutants

DROITS D'INSCRIPTION

150, - €

DATE DÉBUT

6 février 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2013F

COURS DE MISE EN PLIS NIVEAU INTERMÉDIAIRE (ESCH-SUR-ALZETTE)

OBJECTIFS

> Perfectionnement de la technique de mise en plis

CONTENUS

> Démonstration pratique
> Différents points de mise en valeur de la technique de mise en plis
> Technique de mise en plis classique
> Technique de mise en plis moderne

DATES

> Sur demande, mars 2019 (2 soirées)

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : min. 50 bigoudis de mise en plis (de 13 mm à 28 mm), peignes à queue, serviettes, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Nicole OLINGER,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans la technique de la mise en plis

DROITS D'INSCRIPTION

100, - €

DATE DÉBUT

Sur demande, mars 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2016F

COURS DE PERMANENTE NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Apprendre la technique de base d'une permanente classique
> Savoir parfaire la technique d'enroulage de permanente

CONTENUS

> Technique de permanente classique
> Technique de mise de produit de permanente
> Technique de coiffage

DATES

> Mardis, les 26 février, 5, 12 et 19 mars 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : papier permanente, min. 80 bigoudis de permanente (5-15 mm), peignes à queue, serviettes, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

INTERVENANTS

Nicole OLINGER,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs débutants

DROITS D'INSCRIPTION

140, - €

DATE DÉBUT

26 février 2019

HORAIRES

18h00 - 21h00

2014F

COURS DE PERMANENTE NIVEAU INTERMÉDIAIRE (ESCH-SUR-ALZETTE)

OBJECTIFS

> Perfectionnement de la technique de permanente

CONTENUS

> Démonstration pratique
> Différents points de mise en valeur de la technique de permanente
> Technique de permanente classique
> Technique de permanente moderne

DATES

> Sur demande, juin 2019 (2 soirées)

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : papier permanente, min. 80 bigoudis de permanente (5-15 mm), peignes à queue, serviettes, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Nicole OLINGER,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans la technique de la permanente

DROITS D'INSCRIPTION

100, - €

DATE DÉBUT

Sur demande, juin 2019

HORAIRES

18h00 - 21h00

2019D

KREATIVE FARBTECHNIKEN FÜR FRISEURE – MITTLERES NIVEAU (ESCH-SUR-ALZETTE)

ZIELE

> **Kreative Farbtechniken (Gouache/Painting) kennenlernen die den Kunden begeistern**

THEMEN

> Natürliche Farbverläufe
> Auswahl der Farben
> Erstellen der verschiedenen Techniken

DATEN

> Auf Anfrage, Juni 2019 (1 Tag)

ORT

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Die vorgestellten Techniken werden auf Übungsköpfen vermittelt.
Material: Schürze, Handschuhe, (mind. 4) Handtücher, Umhang, Kämme, Abteilungsklammern, Pinsel, Wassersprüher, Bürsten, Föhn

KURSLEITUNG

Tanja REULAND,
Friseurmeisterin

ZIELGRUPPE

Friseure, die ihre Kreativität durch neue Farbtechniken fördern wollen

KOSTENBEITRAG

180, - € (Übungskopf inbegriffen)

ANFANGSDATUM

Auf Anfrage, Juni 2019

ZEITPUNKT

9.00 - 17.00 Uhr

2020F

TECHNIQUES DE STYLING POUR COIFFEURS/COIFFEUSES – NIVEAU INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

> Apprendre les différentes techniques de styling
> Comprendre et savoir parfaire l'art du coiffage

CONTENUS

> Analyse et discussion du coiffage
> Technique de forme
> Technique du volume
> Technique du mouvement
> Technique de brillance
> Travaux pratiques

DATES

> Lundis, les 14, 21 octobre et 4 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : sèche-cheveux, différentes brosses, mousse, différentes laques, serviettes, vaporisateur, peignes, ciseaux.

Au cours des trois soirées, les exercices pratiques se font à l'aide d'un modèle âgé de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Romain SCHMIT,
Expert coiffeur

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans les techniques du styling

DROITS D'INSCRIPTION

120, - €

DATE DÉBUT

14 octobre 2019

HORAIRES

18h45 – 20h45

2037F

COURS DE COUPE HOMME NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Apprendre la technique de position des ciseaux
> Optimiser la tenue des ciseaux
> Savoir faire des contours propres
> Savoir faire un dégradé
> Réaliser 3 coupes de base homme

CONTENUS

> Technique de position des ciseaux
> Coupe courte
> Coupe contours
> Coupe dégradée

DATES

> Session 1 : Jeudis, les 28 mars, 4 et 25 avril 2019
> Session 2 : Jeudis, les 21, 28 novembre et 5 décembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaires : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : sèche-cheveux, différentes brosses, mousse, différentes laques, gel, serviettes, vaporisateur, peignes, ciseaux.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'un modèle âgé de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Maria CORREIA,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs débutants

DROITS D'INSCRIPTION

120, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

18h45 - 20h45

2033F

COUPE HOMME CLASSIQUE AU RASOIR NIVEAU INTERMÉDIAIRE (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> **Perfectionnement de la coupe homme classique au rasoir**

CONTENUS

> Explications et démonstrations des techniques de coupe au rasoir
> Position du rasoir et du peigne et corrections
> Mise en forme avec le sèche-cheveux
> Points techniques spécifiques de la coupe au rasoir
> Reproduction de la coupe sur un modèle

DATES

> Jeudis, les 9, 16, 23 mai et 6 juin 2018

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaires :** F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : grand et petit rasoir, petite tondeuse, ciseaux droits, set de peignes à coupe, brosses, sèche-cheveux, serviettes, lingettes désinfectantes, sculpteur, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide de modèles (un modèle par soirée) âgés de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Maria CORREIA,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans le technique de la coupe homme classique au rasoir

DROITS D'INSCRIPTION

145, - €

DATE DÉBUT

9 mai 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2035F

COUPE HOMME BROSSE
NIVEAU INTERMÉDIAIRE (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Perfectionnement de la coupe brosse

CONTENUS

> Explications des techniques de coupe brosse
> Position de la tondeuse et du peigne et corrections
> Points techniques spécifiques de la coupe brosse
> Reproduction de la coupe sur un modèle

DATES

> Mardis, les 23, 30 avril, 7 et 14 mai 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F (L)

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : rasoir, grande et petite tondeuse, ciseaux droits, set de peignes à coupe, brosses, sèche-cheveux, serviettes, lingettes désinfectantes, sculpteur, vaporisateur.

Les exercices pratiques se font à l'aide de modèles (un modèle par soirée) âgés de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Maria CORREIA,
Pascal REINHART,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans le technique de la coupe homme brosse

DROITS D'INSCRIPTION

145, - €

DATE DÉBUT

23 avril 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2036F

COURS DE BARBE POUR COIFFEURS NIVEAU INTERMÉDIAIRE (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> **Perfectionner et maîtriser les techniques de rasage et la taille de barbe et sensibiliser au massage crânien**

CONTENUS

> Démonstration pratique des différentes techniques de rasage et de la taille de barbe
- Savonnage
- Mise en forme
- Rasage des contours et rasage complet
- Soins et massage facial
- Notions d'hygiène

> Démonstration pratique du massage crânien
- Points de pression
- Optimisation de la détente du client

DATES

> Jeudis, les 3, 10, 17 et 24 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F (L)**

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Les participants devront se munir de différents outils de travail : blaireau, rasoir, tondeuse, savon, ciseau droit, peigne à coupe, sèche-cheveux, serviettes, lingettes désinfectantes, stick coupe-sang, lotion pré et après-rasage.

Les exercices pratiques se font à l'aide de modèles (un modèle par soirée) âgés de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Maria CORREIA,
Romain SCHMIT,
Experts coiffeurs

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant se perfectionner dans la technique de rasage et de taille de barbe

DROITS D'INSCRIPTION

145, - €

DATE DÉBUT

3 octobre 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2038F

COURS DE COUPES HOMME NIVEAU AVANCÉ

OBJECTIFS

> **Perfectionnement de la technique de coupe homme et développement du potentiel de vente**

CONTENU

> Démonstration de la coupe homme
> Savoir-faire et interprétation d'un diagnostic
> Création d'une technique de coupe en se basant sur la gestuelle intuitive
> Réalisation de la coupe homme
> Astuces pour gagner en rapidité
> Conseils de développement du potentiel vente

DATES

> Sur demande

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

Les candidats devront se munir de différents outils de travail : peigne, ciseau droit, sculpteur, tondeuse, rasoir, sèche-cheveux, serviette, lingette désinfectante et sépare mèche. Les exercices pratiques se font à l'aide d'une tête malléable.

Déroulement du cours : Démonstration de la coupe le matin et réalisation de la coupe sur tête malléable l'après-midi et mise en pratique du cours de la matinée.

INTERVENANTS

Cyrill HOHL,
Expert coiffeur

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs et patrons avec expérience qui souhaitent se perfectionner et développer leur créativité dans la coupe homme

DROITS D'INSCRIPTION

245, - € (tête malléable incluse)

DATE DÉBUT

Sur demande

HORAIRES

8h30 - 17h00

2716F

COURS « TOTAL RELOOKING » POUR COIFFEURS – NIVEAU INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

> **Comprendre les notions et les différents styles du relooking**
> **Créer une coiffure et un maquillage relooking sur mesure**
> **Préparation à l'examen pratique du Brevet de Maîtrise**

CONTENUS

> Discussion et explication de l'importance des différents styles
- Personnalité, maquillage, coiffage
- Jeu des couleurs, des ombres et des lumières

> Analyse du modèle et décision du choix du relooking
- Analyse des couleurs et des formes en harmonie entre personnalité du modèle, visage, coiffure et maquillage

> Réalisation d'un total relooking
- Réalisation d'une coiffure et d'un maquillage « relooking »
- Travaux pratiques

DATES

> Mercredis, les 8 et 15 mai 2019 (soirées - CDM) et
Lundi, le 20 mai 2019 (journée - CNFPC)

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers et
Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

La langue véhiculaire du cours est le français. En cas de besoin, des explications peuvent être données en luxembourgeois.

Le nombre d'inscription est limité à 6 participants. Les exercices pratiques se font à l'aide d'un modèle âgé de minimum 18 ans.

Lors des deux premières soirées les candidats s'échangent sur les différentes possibilités et styles de relooking par rapport au modèle amené. La réalisation pratique du « total relooking » aura lieu pendant la journée entière.

Les candidats devront se munir de différents outils de travail : éponge et/ou pinceaux à fond de teint, pinceau poudre/blush, pinceau paupières, pinceau lèvres, pinceau eyeliner, pinceau biseauté, bol, lait démaquillant, crème visage, alcool désinfectant 90°, coton, kleenex, essuie mains. Les produits de maquillage seront mis à la disposition du participant durant la formation.

INTERVENANTS

Romain SCHMIT,
Expert coiffeur
Luca DE MICHELE,
Expert maquilleur

PUBLIC CIBLE

Coiffeurs souhaitant développer leur créativité dans la réalisation d'un « total relooking »

DROITS D'INSCRIPTION

345, - €

DATE DÉBUT

8 mai 2019

HORAIRES

Mercredis : 18h45 - 20h45
Lundi : 9h00 - 17h00

MANUCURE

2703L

LES BASES DE LA MANUCURE NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> Acquisition de connaissances pratiques au niveau de la manucure

CONTENUS

> Tenue de la manucure
> Installation de la cliente
> Cosmétique et matériel professionnel
> Rappel anatomique de la main
> Anatomie de l'ongle
> Différentes poses de vernis

DATES

> Mardis, les 12, 19, 26 novembre et 3 décembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langues véhiculaires :** L (F)

La langue véhiculaire du cours est le luxembourgeois. En cas de besoin, des explications peuvent être données en français.

Les participants devront se munir des différents outils de travail : serviettes, bol, shampooing + 3 % H2O2, dissolvant, lime à ongle, lime de polissage, cuticule remover, bâtonnet en bois, pince manucure, crème main, coton, bâtonnet de coton, alcool désinfectant, base coat, vernis à ongles et spray séchage.

Les exercices pratiques se font à l'aide d'un modèle âgé de minimum 18 ans.

INTERVENANTS

Michou PIAZZOLLA,
Expert coiffeur

PUBLIC CIBLE

Débutants coiffeurs, esthéticiens et manucure-maquilleurs

DROITS D'INSCRIPTION

160, - €

DATE DÉBUT

12 novembre 2019

HORAIRES

18h45 - 20h45

2704

COURS ACCÉLÉRÉ POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE « MANUCURE-MAQUILLEUR »

OBJECTIFS

> **Acquisition des connaissances pratiques en vue d'obtenir l'accès à titre indépendant à l'activité manucure-maquilleur**

CONTENUS

> Anatomie de la main et de l'ongle
> Mesures d'hygiène à respecter lors de l'exercice du métier et sur la manucure
> Partie pratique manucure et ongles en gel

DATES

> Lundis et mercredis du 4 mars au 16 octobre 2019, 2 cours par semaine
> Examen : lundi 21 octobre 2019

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langues véhiculaires :** F L

Le cours aura lieu en langue luxembourgeoise et française et il s'adresse en premier lieu aux personnes qui souhaitent s'établir dans l'activité manucure-maquilleur.

Une première demande de participation est à introduire auprès de la Chambre des Métiers sous www.cdm.lu → Rubrique : Ma formation continue → Inscription Cours 2704 (possible toute au long de l'année).

Comme le nombre de candidats est limité, le choix des candidats se fera en janvier-février de chaque année sur base d'un dossier. Une expérience pratique dans le domaine constitue un atout.

La réussite à l'examen permettra au candidat un accès à l'activité « manucure-maquilleur » en qualité d'indépendant.

CERTIFICAT : DROIT D'ÉTABLISSEMENT

INTERVENANTS

Experts

PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant s'établir dans l'activité manucure-maquilleur

DROITS D'INSCRIPTION

900,- € (Une trousse d'instruments de manucure et le matériel didactique sont compris dans ce prix)

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

18h00 - 20h30

MAQUILLAGE

2702F

LES BASES DU MAQUILLAGE NIVEAU DÉBUTANT (LUXEMBOURG)

OBJECTIFS

> **Acquisition de la technique de maquillage sur mesure**
> **Savoir harmoniser les couleurs et les formes en fonction de la morphologie du visage**

CONTENUS

> L'hygiène du maquillage
> Les différentes typologies de peaux, les formes de visages et les yeux
> L'art du maquillage des corrections
> Les couleurs et les saisons
> La colorimétrie poussée au maquillage professionnel
> Travaux pratiques

DATES

> Session 1 : Lundi, le 18 mars 2019
> Session 2 : Lundi, le 6 mai 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Les participants devront se munir de différents outils de travail : kit de pinceau professionnel, bandeau, serviettes, cotons-tiges, kleenex, disques à démaquiller, deux petites éponges à maquillage (triangulaire), brosse à cils, pinces à épiler, bol, pinceaux (poudre, blush), crayon contours lèvres, pinceau fard à paupières, lait démaquillant, eau tonique sans alcool, démaquillant pour yeux, crème de jour (non grasse), spatule, crayon, taille-crayon, règle ainsi qu'une palette de couleur crayons complète (15 couleurs).

Les produits de maquillage seront mis à la disposition du participant durant la formation. Chaque participant sera aussi modèle tout au long de la formation (travaux pratiques en binômes). Les participants masculins devront se munir d'un modèle.

INTERVENANTS

Annick CAYOT,
Académie de Maquillage Annick Cayot

PUBLIC CIBLE

Débutants coiffeurs, esthéticiens et manucure-maquilleurs

DROITS D'INSCRIPTION

200, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

9h00 - 17h00

2707F

COURS DE MAQUILLAGE « MARIÉE » NIVEAU INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

> Apprendre à réaliser un maquillage mariée tout en subtilité

CONTENUS

> Travail de la perfection et de l'éclat du teint
> Travail de la photogénie du visage par son modelage avec le jeu des ombres et des lumières
> Identification des différents styles de maquillage du regard et de la bouche pour réaliser un maquillage sur mesure en respectant la personnalité de la mariée
> Travaux pratiques

DATES

> Lundi, le 3 juin 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

Prérequis : Maîtriser les bases d'un maquillage professionnel ou avoir suivi le cours 2702F « Les bases du maquillage ».

Les participants devront se munir de différents outils de travail : éponge et/ou pinceaux à fond de teint, pinceau poudre/blush, pinceau paupières, pinceau lèvres, pinceau eye-liner, pinceau biseauté, bol, lait démaquillant, crème visage, alcool désinfectant 90°, coton, kleenex, essuie mains.

Tous les produits de maquillage seront mis à la disposition du participant durant la formation.

Chaque participant sera aussi modèle tout au long de la formation (travaux pratiques en binômes). Les participants masculins devront se munir d'un modèle.

INTERVENANTS

Annick CAYOT,
Académie de Maquillage Annick Cayot

PUBLIC CIBLE

Métiers autorisés à travailler dans le domaine du maquillage, notamment coiffeurs, esthéticiens et manucure-maquilleurs (détenteurs d'un CCP/DAP ou ayant une expérience professionnelle)

DROITS D'INSCRIPTION

200, - €

DATE DÉBUT

3 juin 2019

HORAIRES

9h00 - 17h00

2708F

COURS DE MAQUILLAGE «SMOKEY EYES» NIVEAU INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

> **Travailler la technique des fondus vaporeux pour un effet charbonneux**

CONTENUS

> Identification des produits correspondant au Smokey eyes
> Réalisation d'un halo fumé et d'un parfait dégradé du foncé au plus clair
> Mise en valeur du maquillage du regard foncé par un teint sublimant
> Réalisation d'un maquillage Total Look : teint, Smokey eyes, bouche
> Travaux pratiques

DATES

> Lundi, le 20 mai 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langues véhiculaires :** F

Prérequis : Maîtriser les bases d'un maquillage professionnel ou avoir suivi le cours 2702F « Les bases du maquillage ».

Les participants devront se munir de différents outils de travail : éponge et/ou pinceaux à fond de teint, pinceau poudre/blush, pinceau paupières, pinceau lèvres, pinceau eyeliner, pinceau biseauté, bol, lait démaquillant, crème visage, alcool désinfectant 90°, coton, kleenex, essuie mains.

Tous les produits de maquillage seront mis à la disposition du participant durant la formation.

Chaque participant sera aussi modèle tout au long de la formation (travaux pratiques en binômes). Les participants masculins devront se munir d'un modèle.

INTERVENANTS

Annick CAYOT,
Académie de Maquillage Annick Cayot

PUBLIC CIBLE

Métiers autorisés à travailler dans le domaine du maquillage, notamment coiffeurs, esthéticiens et manucure-maquilleurs (détenteurs d'un CCP/DAP ou ayant une expérience professionnelle)

DROITS D'INSCRIPTION

200, - €

DATE DÉBUT

20 mai 2019

HORAIRES

9h00 - 17h00

2713F

COURS DE MAQUILLAGE « FÊTES » NIVEAU INTERMÉDIAIRE

OBJECTIFS

> Savoir réaliser un maquillage festif

CONTENUS

> Travail de la beauté et de l'éclat du teint
> Réalisation d'un maquillage festif du regard avec application de fards à paupières satinés, irisés, pailletés, faux cils et strass tout en conservant sobriété et classe
> Réalisation de bouche en harmonie
> Travaux pratiques

DATES

> Lundi, le 25 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Prérequis : Maîtriser les bases d'un maquillage professionnel ou avoir suivi le cours 2702F « Les bases du maquillage ».

Les participants devront se munir de différents outils de travail : éponge et/ou pinceaux à fond de teint, pinceau poudre/blush, pinceau paupières, pinceau lèvres, pinceau eyeliner, pinceau biseauté, bol, lait démaquillant, crème visage, alcool désinfectant 90°, coton, kleenex, essuie mains.

Tous les produits de maquillage seront mis à la disposition du participant durant la formation.

Chaque participant sera aussi modèle tout au long de la formation (travaux pratiques en binômes) pour permettre une meilleure intégration des acquis.

Les participants masculins devront se munir d'un modèle.

INTERVENANTS

Annick CAYOT,
Académie de Maquillage Annick Cayot

PUBLIC CIBLE

Métiers autorisés à travailler dans le domaine du maquillage, notamment coiffeurs, esthéticiens et manucure-maquilleurs (détenteurs d'un CCP/DAP ou ayant une expérience professionnelle)

DROITS D'INSCRIPTION

200, - €

DATE DÉBUT

25 novembre 2019

HORAIRES

9h00 - 17h00

MODE

2201

EXAMEN POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE « RETOUCHEUR DE VÊTEMENTS »

OBJECTIFS

> **Obtenir l'accès à titre indépendant dans l'activité de « retoucheur de vêtements » sur base de la réussite de l'examen de validation**

CONTENUS

> Partie pratique de l'activité de retoucheur de vêtements
> Partie théorique de l'activité de retoucheur de vêtements
- Calcul professionnel
  - Opérations fondamentales
  - Calcul du coût du matériel
  - Calcul du matériel requis
- Mercéologie textile

DATES

> Séance d'information : Mardi, le 2 avril 2019
> Examen : Lundi à mercredi, du 17 au 19 juin 2019

LIEU

> Centre National de Formation Professionnelle Continue d'Esch-sur-Alzette

REMARQUES

> **Langues véhiculaires :** L (F)

La demande de participation est à introduire auprès de la Chambre des Métiers sous www.cdm.lu → Rubrique : Ma formation continue → Inscription Examen 2201.

La réussite à l'examen de validation permettra au candidat un accès à l'activité de retoucheur de vêtements en qualité d'indépendant.

CERTIFICAT : DROIT D'ÉTABLISSEMENT

INTERVENANTS

Mady KAISER,
Marie-Rose KRAUS,
Alzira PEREIRA,
Yvette ENGEL,
Experts

PUBLIC CIBLE

Artisan désirant obtenir accès à titre d'indépendant dans l'activité de retoucheur de vêtements

DROITS D'INSCRIPTION

125, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

Séance d'information : 19h15
Examen : 8h00 - 16h00

SÉCURITÉ SANTÉ

2100L

COURS DE FORMATION POUR EXPLOITANTS ET SALARIÉS DE SOLARIUMS

OBJECTIFS

> **Acquérir des connaissances en matière d'exploitation et d'utilisation appropriée de solariums**

CONTENUS

> 1re partie
- Introduction et motivation de la Direction de la Santé
- Hygiène (risques, produits...)
- Physique des rayonnements UV et dosimétrie UV

> 2e partie
- Effets des rayonnements UV sur l'homme (réactions peau/cellules, classification types de peau, mécanismes de protection de la peau, effets des rayonnements UV sur l'œil, bienfaits et dangers, réactions allergiques, cancers...)

> 3e partie
- Responsabilité de l'exploitant
- Notions techniques des solariums (constructions, ventilation, emplacements)
- Norme EN 60335-2-27 et recommandations

DATES

> Sur demande (4 soirées)

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** L

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Experts

PUBLIC CIBLE

Exploitants et collaborateurs de solariums, de salons de coiffure et d'instituts esthétiques

DROITS D'INSCRIPTION

100, - €

DATE DÉBUT

Sur demande

HORAIRES

19h00 - 21h00

2717F

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR MODE, SANTÉ ET HYGIÈNE

OBJECTIFS

> **Élaborer avec le groupe un template spécifique d'évaluation des risques professionnels adaptés au secteur Mode, Santé et Hygiène**

CONTENUS

> Rappel sur les notions de danger et de risque
> Fixer les familles de risques professionnels en fonction du secteur Mode, Santé et Hygiène
> Élaboration d'une matrice permettant l'évaluation des risques professionnels reprenant les unités de travail impactées, les situations dangereuses, les mesures de prévention existantes, la cotation Kinney, les actions correctives à apporter, une nouvelle cotation après les actions correctives menées
> Exercices réelles de situations dangereuses avec cotation et recherches de solutions d'amélioration
> Conseils pour une démarche structurée et en particulier comment associer les collaborateurs pour un diagnostic partagé

DATES

> Session 1 : Lundi 11 mars 2019
> Session 2 : Lundi 17 juin 2019
> Session 3 : Lundi 23 septembre 2019
> Session 4 : Lundi 9 décembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (4 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS

Eric SCHOLER,
eSST

PUBLIC CIBLE

Travailleurs désignés, ligne hiérarchique, chefs d'entreprises du secteur de l'artisanat

DROITS D'INSCRIPTION

280, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

13h00 - 17h00

2718F

LES RISQUES CHIMIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE COIFFURE, MANUCURE ET MAQUILLAGE

OBJECTIFS

> **Sensibiliser les travailleurs désignés aux risques chimiques liés à l'activité de coiffure, manucure et maquillage ; puis leur donner les moyens de mettre le salon en conformité**

CONTENUS

> Définition du risque lié à l'utilisation de produits chimiques, aux émissions et aux déchets ainsi qu'à l'utilisation de cosmétiques
> Principales règles légales applicables et sanctions encourues en cas de manquement
> Connaissance des dangers :
- Des produits d'entretien
- Des produits de coiffure, de maquillage, de manucure
> Les risques sur la santé :
- Les allergies cutanées
- Les allergies respiratoires
> L'évaluation des risques chimiques
> Quelles sont les actions à mettre en place pour être en conformité après la phase d'évaluation ?

DATES

> Session 1 : Lundi 25 mars 2019 de 13h00 à 17h00
> Session 2 : Lundi 24 juin 2019 de 13h00 à 17h00
> Session 3 : Lundi 30 septembre 2019 de 8h30 à 12h30
> Session 4 : Lundi 16 décembre 2019 de 13h00 à 17h00

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (4 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS

Eric SCHOLER,
eSST

PUBLIC CIBLE

Travailleurs désignés, ligne hiérarchique, chefs d'entreprises du secteur de l'artisanat

DROITS D'INSCRIPTION

280, - €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

13h00 - 17h00
8h30 - 12h30

2719F

FORMATION POUR TRAVAILLEURS DÉSIGNÉS DU SECTEUR COIFFURE & ESTHÉTIQUE GROUPE A (1-15 SALARIÉS)

OBJECTIFS

> **Former la personne désignée par l'employeur en matière de sécurité et de santé dans l'entreprise, suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés**

CONTENUS

> Présentation des missions et de la fonction du travailleur désigné
> Législation concernant la sécurité et la santé sur le lieu de travail
> La santé au travail
> Les accidents de travail et de trajet, les incidents graves et les maladies professionnelles
> Les machines et les équipements de travail
> Méthode d'analyse et d'évaluation des risques
> Les facteurs de risques et mesures de prévention
> Management opérationnel de la sécurité et de la santé
> Principes généraux de la prévention

DATES

> Session 1 : 11.06 / 18.06 / 25.06.2019
> Session 2 : 18.09 / 25.09 / 02.10.2019
> Session 3 : 20.11 / 27.11 / 04.12.2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

Cette formation peut être organisée en soirée si demande suffisante (minimum 10 participants).

Pour les entreprises occupant de 1 à 15 salariés, le participant / travailleur désigné doit avoir une expérience professionnelle d'au moins un an dans un domaine assimilable à l'activité de l'entreprise concernée. Tout renseignement complémentaire concernant la qualification de base et l'expérience professionnelle du travailleur désigné peut être obtenu à l'Inspection du Travail et des Mines (Tél. : 247-86213, www.itm.lu).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS
IFSB

PUBLIC CIBLE
Les personnes désignées par leur employeur pour implémenter les règles de sécurité et de santé au sein de l'entreprise

DROITS D'INSCRIPTION
280, - €

DATE DÉBUT
Voir dates

HORAIRES
13h00 - 17h00

5039F

LES RESPONSABILITÉS DU CHEF D'ENTREPRISE, DU TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ ET DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS

> **À travers l'exemple d'une entreprise type, recenser les principales obligations légales en matière de SST et mieux cerner les responsabilités du dirigeant, du management et du travailleur désigné**

CONTENUS

> Contexte légal : cadres contraignant et non contraignant

> Les acteurs de la sécurité et santé au travail
- En interne : le travailleur désigné, la ligne hiérarchique, les salariés, la délégation du personnel, délégué à la sécurité et à la santé, délégué à l'égalité
- En externe : le service de santé au travail, l'ITM, l'AAA, les organismes certifiés, le coordinateur sécurité

> Le minimum légal à mettre en place
- Désignation et formation d'un travailleur désigné
- Affiliation à Service de Santé au Travail
- Ressources humaines : visites médicales, formations, autorisations
- Gestion des accidents du travail : déclaration et analyse
- Sécurité Santé au travail : inventaire des postes à risques, détermination des unités de travail, évaluation des risques professionnels (physiques, ergonomiques et psychosociaux) selon la méthode Kinney, information et formation des salariés, organisation des moyens de lutte contre l'incendie, évacuation et dangers graves immédiats, premiers secours
- Registres de sécurité : suivi des autorisations, contrôles périodiques, maintenance et entretien

> Focus sur :
- Responsabilités de la ligne hiérarchique
- Entreprises de plus de 15 salariés : les prérogatives de la Délégation du Personnel en termes de SST (Loi sur le Dialogue Social du 23/07/2015, élections de 2019)
- Produits chimiques

DATES

> Session 1 : Lundi, 11 mars 2019 de 8h30 à 12h30

> Session 2 : Lundi, 17 juin 2019 de 8h30 à 12h30

> Session 3 : Lundi, 23 septembre 2019 de 8h30 à 12h30

> Session 4 : Lundi, 9 décembre 2019 de 8h30 à 12h30

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (4 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS
Eric SCHOLER,
eSST

PUBLIC CIBLE
Travailleurs désignés, ligne hiérarchique, chefs d'entreprises du secteur de l'artisanat

DROITS D'INSCRIPTION
280, - €

DATE DÉBUT
Voir dates

HORAIRES
8h30 - 12h30

5005F

COMMENT AMÉLIORER L'ORGANISATION DE TRAVAIL PAR LA MÉTHODE « 5S »

OBJECTIFS

> Apprendre les principes de l'organisation du lieu de travail, grâce à une théorie simple (le « 5S »), qui assure le développement d'un système continu de progrès. Les résultats sont l'amélioration de la qualité, de la productivité, de l'image de marque, du bien-être des personnes, ainsi que le développement du lieu de travail, de l'ergonomie et de la sécurité

> Apprendre les principes de la méthode « 5S » afin d'être capable de la promouvoir en interne, d'identifier les points clés de la mise en œuvre, d'animer des chantiers « 5S » pour ainsi être un acteur du changement et de l'amélioration de son travail

CONTENUS

> Concepts et objectifs

> Comprendre l'importance des « 5S » dans l'obtention d'une meilleure performance collective

> Définition des « 5S »
- Seiri : débarrasser
- Seiton : ranger
- Seiso : nettoyer, contrôler
- Seiketsu : ordonner, standardiser
- Shitsuke : rigueur, progrès

> La préparation d'une action « 5S »
- Méthodologie de mise en place
- Choix des zones à étudier
- Planification
- Enjeux et obstacles

DATES

> Mardi, le 16 avril 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Cette formation s'adresse à toute personne qui souhaite améliorer l'organisation au sein de son lieu de travail et/ou son bureau (p.ex. : ateliers mécaniques, de construction métallique, menuiseries, etc.).

INTERVENANTS

Stéphane GOULAOUIC,
LC ACADEMIE S.A.

PUBLIC CIBLE

Voir remarques

DROITS D'INSCRIPTION

260, - €

DATE DÉBUT

16 avril 2019

HORAIRES

8h30 - 17h00

5018F

LA GESTION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE DES DÉCHETS DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> **Sensibiliser à une gestion écologique et économique des déchets conformément à la loi**
> **Comment obtenir le label „SuperDrecksKëscht fir Betriber"**
> **Économiser des coûts grâce à la prévention et le tri adéquat**

CONTENUS

> La SDK, un outil de gestion écologique des déchets dans l'entreprise
> Le concept de la SuperDrecksKëscht fir Betriber - collecte sélective, stockage fiable et traitement des déchets
> Le label de qualité et ses avantages
> Comment l'entreprise peut-elle réduire les déchets et économiser des coûts

DATES

> Sur demande (1 après-midi - minimum 6 participants)

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Conseiller de la SuperDrecksKëscht fir Betriber

PUBLIC CIBLE

Toute entreprise souhaitant s'inscrire dans une démarche proactive de la gestion écologique et économique des déchets

DROITS D'INSCRIPTION

100, - €

DATE DÉBUT

Sur demande

HORAIRES

14h00 - 17h00

5800D

DIE KOMMUNIKATION, EIN ERFOLGSGARANT FÜR DEN SICHERHEITSBEAUFTRAGTEN (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ)

ZIELE

> **Die Bedeutung der Kommunikation und der Motivation für den Erfolg eines Sicherheitsbeauftragten kennen**
> **Die Wichtigkeit der Strukturierung einer Botschaft verstehen und anwenden können (mündlich und schriftlich)**
> **Sicherheitsanweisungen, mittels richtiger Kommunikationstechniken,übermitteln können**

THEMEN

> „Richtig kommunizieren"
- Verstehen und verstanden werden: Kommunikationstechniken
- Kommunikation im Umfeld der Sicherheitsbeauftragten: Rolle, Akteure, Bereiche, Arten der Information

> „Informieren und sich informieren"
- Die Kommunikation im Unternehmen: einige Aspekte
- Alle Ebenen informieren (intern und extern)

> „Überzeugen"
- Botschaften verstehen: die Nachricht strukturieren und wiederholen
- Argumentieren: Verallgemeinerungen vermeiden, Alternativen vorbereiten
- Ablehnungen professionell begegnen: Fallen und Lösungen
- Einen konkreten Aktionsplan mittels der „W-Fragen" erstellen

> „Motivieren"
- Sicherheit, ein natürliches Bedürfnis?
- Ziele festlegen, Informationen aufbereiten
- Das „Warum" erklären
- Teilnahme fördern
- Bedanken - Anerkennung geben

> „Weiterbilden"
- Den Lernprozess fördern: Ansatz anpassen

DATEN

> Mittwoch, den 19. Juni 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Dieter OLK,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

ZIELGRUPPE

Sicherheitsbeauftragte
(travailleurs désignés),
die vom Arbeitgeber benannt wurden
und die den obligatorischen Lehrgang
mit Erfolg besucht haben

KOSTENBEITRAG

140, - €

ANFANGSDATUM

19. Juni 2019

ZEITPUNKT

13.30 - 17.30 Uhr

5800F

LA COMMUNICATION, CLÉ DE RÉUSSITE DANS LES MISSIONS DU TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

OBJECTIFS

> Connaître l'importance de la communication et de la motivation pour le succès d'un travailleur désigné
> Sensibiliser sur l'importance de structurer ses messages et savoir transmettre un message clair et synthétique (verbal et écrit)
> Savoir transmettre les consignes de sécurité en utilisant les techniques appropriées de communication

CONTENUS

> « Savoir communiquer »
- Comprendre et faire comprendre : les techniques
- La communication dans le contexte du travailleur désigné : rôle, acteurs, champs d'application

> « Informer et s'informer »
- Les flux de la communication en entreprise
- S'assurer du transfert du message à tous les niveaux (interne et externe)

> « Convaincre »
- Comprendre le message : reformuler l'information de manière structurée
- Argumenter : éviter les généralisations et préparer une solution de rechange
- Gérer un refus : les pièges et les solutions
- Vers un plan d'action concret via les « qqoqcp »

> « Motiver »
- La sécurité, un besoin naturel ?
- Fixer les objectifs et élaborer le message
- Informer et expliquer le « pourquoi »
- Favoriser le travail participatif
- Remercier - émettre des signes de reconnaissance

> « Former »
- Comprendre comment l'adulte apprend et y orienter sa démarche

DATES

> Jeudi, le 16 mai 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (4 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS

Stéphan HUSSIN,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

PUBLIC CIBLE

Travailleurs désignés
qui ont été nommés par l'employeur
et qui ont suivi avec succès
la formation obligatoire

DROITS D'INSCRIPTION

140, - €

DATE DÉBUT

16 mai 2019

HORAIRES

13h30 - 17h30

5802D

KONFLIKTMANAGEMENT FÜR SICHERHEITSBEAUFTRAGTE (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ):

SCHWIERIGE SITUATIONEN MITTELS KOMMUNIKATION EFFEKTIV UND KONSTRUKTIV BEWÄLTIGEN

ZIELE

> Die Teilnehmer lernen, schwierige Kommunikationssituationen durch geeignete Techniken zu verbessern

THEMEN

> Schwierige Situationen in der Kommunikation
> Festlegen einer schwierigen Situation in der Praxis
> Wie kann man ein Abdriften vermeiden?
> Was sollte man vermeiden?
> Was kann man tun?
> 13 mögliche Techniken für die konstruktive Lösung eines Konfliktes
> Verbessern der persönlichen Kommunikation durch Festlegen der Art der Interaktion

DATEN

> Montags, den 30. September und 7. Oktober 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> Sprache: D

Voraussetzung: den Basislehrgang 5800D: „Die Kommunikation, ein Erfolgsgarant für den Sicherheitsbeauftragten" besucht zu haben.

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (8 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Dieter OLK,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

ZIELGRUPPE

Sicherheitsbeauftragte
(travailleurs désignés),
die vom Arbeitgeber benannt wurden
und die den obligatorischen Lehrgang
mit Erfolg besucht haben

KOSTENBEITRAG

260, - €

ANFANGSDATUM

30. September 2019

ZEITPUNKT

13.30 - 17.30 Uhr

5802F

LA GESTION DE CONFLIT POUR LE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ :

COMMENT S'EN SORTIR EFFICACEMENT ET DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE

OBJECTIFS

> **Les participants apprennent à gérer les situations difficiles en communication sur le terrain par des techniques appropriées**

CONTENUS

> Situation difficile de communication
> Déterminer une situation difficile
> Comment éviter une dérive ?
> Ce qu'il ne faut surtout pas faire !
> Ce que l'on pourrait faire !
> 13 techniques de gestion de l'influence constructive dans un conflit
> Déterminer ses interactions de communication et pouvoir s'améliorer

DATES

> Jeudi, le 4 juillet 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

Pré-requis : avoir suivi la formation de base 5800F : « La communication, clé de réussite du travailleur désigné ».

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (8 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS

Stéphan HUSSIN,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

PUBLIC CIBLE

Travailleurs désignés
qui ont été nommés par l'employeur
et qui ont suivi avec succès
la formation obligatoire

DROITS D'INSCRIPTION

260, - €

DATE DÉBUT

4 juillet 2019

HORAIRES

8h30 - 17h00

5803D

VERANTWORTUNG IM ARBEITSSCHUTZ

ZIELE

> **Den Nutzen von Sicherheit und Gesundheitsschutz sowie die eigene betriebliche Verantwortung verstehen**
> **Wie kann man Verantwortung übertragen und welche Rolle hat hierbei der Sicherheitsbeauftragte**

THEMEN

> Vorschriften und Regelwerke im Arbeitsschutz
> Beteiligte Kreise bzgl. Sicherheit und Gesundheitsschutz
> Aufgaben, Pflichten, Verantwortung
> Haftung der Führungskräfte
> Übertragung von Unternehmerpflichten
> Sinn und Zweck der Gefährdungsbeurteilung
> Unterweisungen, Einweisungen, Schulungen
> Unfall- und Gesundheitsschutz
> Notfallorganisation und Erste Hilfe
> Vorstellung des Labels „Sécher & Gesond mat System“

DATEN

> Session 1: Mittwoch, den 27. März 2019
> Session 2: Mittwoch, den 13. November 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Laut Gesetz obliegt dem Arbeitgeber und seinen Führungskräften die Verantwortung für die Sicherheit und den Gesundheitsschutz Ihrer Beschäftigten. Sie haben die erforderlichen Maßnahmen innerhalb einer geeigneten Arbeitsschutzorganisation eigenverantwortliche festzulegen und deren Umsetzung und Wirksamkeit zu überwachen.

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Alexander VON BÜREN,
LC ACADEMIE S.A.

ZIELGRUPPE

Unternehmer, Geschäftsführer, Führungskräfte mit Personalverantwortung sowie Sicherheitsbeauftragte (travailleur désigné)

KOSTENBEITRAG

140, - €

ANFANGSDATUM

Siehe Daten

ZEITPUNKT

13.00 - 17.00 Uhr

5804D

HANDBUCH DER „SICHERHEIT UND GESUNDHEIT AM ARBEITSPLATZ“

LAUFZETTEL UND SICHERHEITSLEITFADEN FÜR NEUE MITARBEITER UND AUSZUBILDENDE

ZIELE

> **Die Lehrgangsteilnehmer lernen die Wichtigkeit und die Notwendigkeit eines Handbuchs der „Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz“ kennen und erlangen die Fähigkeit, solch ein Handbuch zu erstellen**

THEMEN

> Was ist ein Handbuch der „Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz“ (Sicherheitsleitfaden)?
> Was ist ein Laufzettel für neue Mitarbeiter?
> Wie erstelle ich einen Sicherheitsleitfaden bzw. einen Laufzettel für mein Unternehmen?
> Welches sind die Vorteile eines Sicherheitsleitfadens und eines Laufzettels für neue Mitarbeiter?
> Was muss ich beim Entwurf dieser Dokumente zwingend beachten?
> Wie erstelle ich einen Prozess bzw. eine Arbeitsanweisung zur Handhabung dieser Dokumente?
> Praktische Beispiele zum Sicherheitsleitfaden und zum Laufzettel für neue Mitarbeiter

DATEN

> Session 1: Donnerstag, den 2. Mai 2019
> Session 2: Donnerstag, den 28. November 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG
Sascha KIEMEN, H2WSS

ZIELGRUPPE
Sicherheitsbeauftragte und Führungskräfte

KOSTENBEITRAG
140, - €

ANFANGSDATUM
Siehe Daten

ZEITPUNKT
8.30 - 12.30 Uhr

5805D

PROZESSORIENTIERTES ARBEITEN IM BEREICH DER ARBEITSSICHERHEIT

ZIELE

> **Die Lehrgangsteilnehmer lernen den Einsatz prozessorientierter Arbeitsweisen sowie deren praktischen Umsetzung**

THEMEN

> Vorstellung des 4-Phasen-Modells
> Was ist ein Prozess?
> Planung und Erstellung von Prozessen / Modellierungsphase
> Prozessumsetzung / Ausführungsphase
> Prozessüberwachung / Analysephase
> Prozessverifizierung / Zielphase
> Praktische Beispiele aus dem Bereich der Arbeitssicherheit
> Wie kann ich die erlernten Praktiken im eigenen Unternehmen anwenden?

DATEN

> Session 1: Donnerstag, den 13. Juli 2019
> Session 2: Mittwoch, den 16. Oktober 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Sascha KIEMEN,
H2WSS

ZIELGRUPPE

Sicherheitsbeauftragte
und Führungskräfte

KOSTENBEITRAG

140, - €

ANFANGSDATUM

Siehe Daten

ZEITPUNKT

8.30 - 12.30 Uhr

5806D

DIE PROFESSIONELLE VERHANDLUNG FÜR SICHERHEITSBEAUFTRAGTE (TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ)

LANGFRISTIGE BEZIEHUNGEN DURCH PROFESSIONELLE ARGUMENTATION AUF «WIN-WIN» BASIS AUFBAUEN

ZIELE

> **Die Sicherheitsbeauftragten verstehen:**
- Rolle, Aufgaben, Rechte und Pflichten in der Verhandlung
- Persönlichkeit und Kommunikation des Verhandlungsführers
- Flexibilität als Grundvoraussetzung einer gelungenen Verhandlung
- Die Wichtigkeit der Ausarbeitung von Zielen und Prioritäten
- Den Abschluss und die Wichtigkeit der nachfolgenden Umsetzung im Kontext des Sicherheitsbeauftragten

THEMEN

> Eine Verhandlung verstehen
- Definition, Kriterien und Ausgangskonditionen
- Rolle und Persönlichkeit des Verhandlungsführers
- Verhandlungstypen

> Eine Verhandlung führen
- Vorbereitungsphase und Methoden
  - Diagnose und Ziele
- Umsetzungsphase
  - Stress reduzieren
  - Rahmen setzen, Information und Ziele erörtern
  - Aktives „Hinhören" zum besseren Verstehen
  - Argumentation „Facts&Figures"
  - Seinen Styl anpassen
  - Zugeständnisse und Entscheidungen/Etappe
  - Zustimmung und Ablehnung
- Abschlussphase
  - Wiederholen
  - Umsetzung definieren (aufgrund der „W-Fragen")
  - Lob aussprechen

> Eine Verhandlung beurteilen
- Verhalten beurteilen

DATEN

> Freitags, den 8. und 15. November 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (8 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (lautgroßherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006). Idealerweise sollten die Sicherheitsbeauftragten im Vorfeld bereits die Kurse 5800D „Die Kommunikation, ein Erfolgsgarant für den Sicherheitsbeauftragten" sowie 5802D „Konfliktmanagement für Sicherheitsbeauftragten" besucht haben.

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Dieter OLK,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

ZIELGRUPPE

Sicherheitsbeauftragte
(travailleurs désignés),
die vom Arbeitgeber benannt wurden
und die den obligatorischen Lehrgang
mit Erfolg besucht haben

KOSTENBEITRAG

260, - €

ANFANGSDATUM

8. November 2019

ZEITPUNKT

13.30 - 17.30 Uhr

5806F

LA NÉGOCIATION EFFICACE POUR LE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

COMMENT CONSTRUIRE DES RELATIONS LONG TERME SUR BASE D'ARGUMENTATIONS PROFESSIONNELLES ET DANS LE GAGNANT-GAGNANT

OBJECTIFS

> **Permettre aux travailleurs désignés de comprendre:**
- Le rôle, les tâches, les obligations et les droits du négociateur
- La personnalité et la communication du négociateur
- La flexibilité, caractéristique essentielle d'un bon négociateur
- Comment clarifier les objectifs et les priorités, enquêter sur les positions possibles
- Comment conclure par l'action

CONTENUS

> Comprendre la négociation
- Définition, critères et conditions de base
- Rôle et personnalité du négociateur
- Types de négociation

> Mener une négociation
- La phase préparatoire et ses méthodes
  - Diagnostic et objectifs
- La phase de déroulement
  - Réduire le stress
  - Fixer le cadre, émettre l'information et les objectifs
  - Écouter et observer
  - Argumentation «Facts&Figures»
  - Adapter ses styles
  - Concessions et décisions (par étapes)
  - Gestion de l'accord et du désaccord

> La phase de clôture
- Répéter pour être sûr
- Définir le plan d'action (qui, quoi, quand, comment, où, pourquoi)
- Signes de reconnaissance

> Évaluer une négociation
- Évaluation du comportement

DATES

> Jeudi, le 17 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (8 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).
Il est recommandé d'avoir suivi au préalable les cours 5800F «La communication, clé de réussite dans les missions du travailleur désigné» et 5802F «La gestion de conflit pour le travailleur désigné».

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS
Stéphane HUSSIN,
Colleen Besch Coaching
& Training Institute

PUBLIC CIBLE
Travailleurs désignés
qui ont été nommés par l'employeur
et qui ont suivi avec succès
la formation obligatoire

DROITS D'INSCRIPTION
260, - €

DATE DÉBUT
17 octobre 2019

HORAIRES
8h30 - 17h00

5807D

PLANUNG, VORBEREITUNG UND DURCHFÜHRUNG BETRIEBSINTERNER UND EXTERNER SCHULUNGEN IM BEREICH DER ARBEITSSICHERHEIT

ZIELE

> **Planung, Vorbereitung und Durchführung der betriebsinternen, obligatorischen Schulungen zur Gewährleistung der Sicherheit und Gesundheit am Arbeitsplatz**

THEMEN

> Einleitung
> Gesetzlicher Hintergrund: interne Schulungen – obligatorische externe Schulungen
> Planung einer betriebsinternen Schulung im Bereich der Arbeitssicherheit: Erstellung eines Schulungsplans für interne und externe Schulungen und Weiterbildungen
> Vorbereitung einer betriebsinternen Schulung im Bereich der Arbeitssicherheit
> Durchführung einer betriebsinternen Schulung im Bereich der Arbeitssicherheit, Methodik: Medien - Darstellung - Kommunikation
> Themen für betriebsinterne Schulungen im Bereich der Arbeitssicherheit
> Praktische Beispiele für betriebsinterne Schulungen im Bereich der Arbeitssicherheit

DATEN

> Session 1: Freitag, den 26. April 2019
> Session 2: Donnerstag, den 7. November 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmaßnahme (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG
Sascha KIEMEN, H2WSS

ZIELGRUPPE
Sicherheitsbeauftragte und Führungskräfte

KOSTENBEITRAG
140, - €

ANFANGSDATUM
Siehe Daten

ZEITPUNKT
8.30 - 12.30 Uhr

5808D

RISIKOANALYSE: ANALYSE UND BEWERTUNG VON RISIKEN AM ARBEITSPLATZ

ZIELE

> **Einführung in die Risikoanalyse und Vertiefung der Kenntnisse der verschiedenen Methoden und Analyseverfahren**

THEMEN

> Individuelle Bedarfsanalyse
> Begriffserklärung - Definitionen - Auffrischung des Wissenstandes: Unfallpyramide, Gefahr, Risiko, Risikobewertung, Risikoanalyse, Ursachenbaum
> Vorstellung verschiedener Analyseverfahren
> Praktische Beispiele anhand der Kinney und der Ursachenbaum Methode
> Entwicklung von Präventivmaßnahmen
> Vorstellung des 4-Phasen-Modells
> Gruppenarbeit: von der Feststellung eines Risikos bis zum erfolgreichen Einsatz einer Unfallverhütungsmaßnahme
> Wie kann ich die erlernten Praktiken im eigenen Unternehmen anwenden?

DATEN

> Session 1: Donnerstag, den 23. Mai 2019
> Session 2: Donnerstag, den 24. Oktober 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

Diese Weiterbildung ist anerkannt als ergänzende Ausbildungsmassnahem (4 Stunden) zum obligatorischen Lehrgang für Sicherheitsbeauftragte (laut großherzoglicher Verordnung vom 9. Juni 2006).

Dieser Kurs wird von der Chambre des Métiers organisiert.

WEITERBILDUNG FÜR SICHERHEITS-BEAUFTRAGTE

KURSLEITUNG

Sascha KIEMEN,
H2WSS

ZIELGRUPPE

Sicherheitsbeauftragte (travailleurs désignés), und Führungskräfte

KOSTENBEITRAG

140, - €

ANFANGSDATUM

Siehe Daten

ZEITPUNKT

8.30 - 12.30 Uhr

5809F

LES 7 RÈGLES D'OR DE LA VISION ZERO OU COMMENT PROMOUVOIR UNE CULTURE DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

OBJECTIF

> **Au terme de la formation, le participant sera capable :**
- d'avoir une vision générale claire des enjeux de la sécurité et de la santé au travail, et notamment de la philosophie VISION ZERO
- de comprendre le contenu des 7 règles d'or et d'être capable de les implémenter dans l'entreprise

CONTENU

> Préambule :
- Origine et historique de la démarche VISION ZERO
- Pourquoi la VISION ZERO ?
- Présentation de la Charte Nationale
- Adhésion des entreprises à la VISION ZERO

> Règle d'or 1 : Renforcement de la volonté, de l'engagement et de la capacité des leaders
- Rôle et responsabilité : leadership
- Causes des accidents et des blessures
- Qui est responsable de la sécurité ?
- La politique SST et la communication (interne/externe)
- Les consignes de sécurité

> Règle d'or 2 : Identification de l'ensemble des dangers et évaluation des risques
- Pyramide de Bird
- Analyse des accidents et des incidents
- Danger vs Risque
- Perception des risques
- Comportement des personnes

> Règle d'or 3 et 4 : Mettre en place un système de gestion de la sécurité et la santé au travail
- Grandes lignes d'un système de gestion de la sécurité et santé au travail
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action SST
- OHSAS 18001, MASE, VCA
- Label « Sécher & Gesond mat System » pour les PME

> Règle d'or 5 : Utilisation d'une technologie sûre et hiérarchie des mesures de prévention
- Directive européenne sur les machines 2006/42/CE
- Entretien et contrôle périodique des machines, outils et équipements de travail
- Amélioration de l'environnement du travail (bruit, vibrations, ergonomie, éclairage, rayonnement, émissions,...)
- Principes généraux de prévention

> Règle d'or 6 : Formation efficace et continue du personnel
- Évaluation de la qualification et de l'expérience requises pour les différents postes de travail
- Accueil et encadrement des jeunes et des nouveaux recrutés
- Sensibilisation du personnel et formations de sécurité
- Développement continu des compétences

> Règle d'or 7 : Participation des salariés
  - Pourquoi la participation des salariés est importante à l'amélioration des résultats sécurité ?
  - Rôle des employeurs
  - Rôle des salariés
  - Exemple de participation des salariés

DATES

> En langue française : Lundi et mardi, les 13 et 14 mai 2019

> En langue luxembourgeoise : Lundi et mardi, les 21 et 22 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langues véhiculaires : F et L**

> **Cette formation s'inscrit dans la stratégie nationale VISION ZERO (www.visionzero.lu). Pour la période de 2016 à 2022, un des objectifs nationaux de la VISION ZERO est la diminution de 20 % du taux de fréquence global des accidents du travail, tous secteurs confondus, par rapport à 2014 (taux de fréquence de 5,37 %).**

> **Cofinancement Association d'assurance accident (AAA)**

Cette formation est cofinancée par l'Association d'assurance accident (AAA) à hauteur de 225 € pour toute entreprise ayant une matricule employeur auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS).

Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (16 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS
LC ACADEMIE S.A

PUBLIC CIBLE
Travailleurs désignés, cadres et dirigeants d'entreprise

DROITS D'INSCRIPTION
450, - €

DATE DÉBUT
Voir dates

HORAIRES
8h30 - 17h30

5810F

LES 7 RÈGLES D'OR DE LA VISION ZERO POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE - SAFETY LEADERSHIP ENGAGEMENT

OBJECTIFS

Dans cette formation, vous en apprendrez plus sur :

- La stratégie nationale VISION ZERO Luxembourg (introduction)
- Votre impact, en tant que leader, sur la culture de sécurité ; la participation de la direction
- La sécurité qui constitue une valeur fondamentale et qui favorise des comportements sécuritaires ; la participation des travailleurs
- Comment mettre en place une excellente culture de sécurité, une culture de la sécurité durable avec une amélioration continue vers le concept de la VISION ZERO

Au terme de la formation, le participant sera capable :

- d'augmenter son engagement volontaire pour la stratégie nationale VISION ZERO
- de comprendre les avantages de l'adhésion des entreprises à la VISION ZERO
- d'échanger des idées sur la façon d'atteindre les objectifs de la VISION ZERO
- d'encadrer un plan d'action pour atteindre les objectifs de la VISION ZERO dans son entreprise

CONTENUS

En tant que chef d'entreprise, vous avez un impact énorme sur la culture de sécurité dans votre entreprise. La mise en place d'une culture de sécurité renforcée, axée sur une amélioration continue vers la VISION ZERO, devrait être une valeur fondamentale pour votre entreprise. Durant ce workshop, vous recevrez des informations de base sur les 4 principes et les 7 règles d'or de la VISION ZERO. La formation aborde le leadership visible avec l'engagement pour la sécurité ainsi que l'engagement significatif des salariés, et le tout dans une démarche d'amélioration continue. Au cours du workshop « Safety Leadership Engagement », vous aurez la possibilité d'échanger avec des confrères sur une excellente culture de sécurité, sur la façon de la mettre en place et sur ses avantages. La motivation de ce workshop est de guider et de susciter l'adhésion des entreprises à la VISION ZERO pour améliorer leur culture et leur comportement en matière de sécurité grâce au leadership et à la participation des travailleurs.

DATES

> F Mercredi, le 6 février 2019
> D Mardi, le 19 mars 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F D**
> **Cette formation s'inscrit dans la stratégie nationale VISION ZERO (www.visionzero.lu). Pour la période de 2016 à 2022, un des objectifs nationaux de la VISION ZERO est la diminution de 20 % du taux de fréquence global des accidents du travail, tous secteurs confondus, par rapport à 2014 (taux de fréquence de 5,37 %). Cette formation a été reconnue en tant que formation complémentaire (4 heures) pour les travailleurs désignés (suivant l'obligation découlant du règlement grand-ducal du 9 juin 2006 relatif à la formation des travailleurs désignés).**

FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ

INTERVENANTS

LC ACADEMIE S.A.

PUBLIC CIBLE

Dirigeants d'entreprise

DROITS D'INSCRIPTION

450, - €
Cofinancement Association d'assurance accident (AAA)
Cette formation est cofinancée par l'Association d'assurance accident (AAA) à hauteur de 75 % pour toute entreprise ayant un matricule employeur auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS)
Le montant de la subvention sera déduit de la facture.

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

8h30 - 12h00

GESTION ET ORGANISATION D'ENTREPRISE

5002F

FORMEZ ET ACCOMPAGNEZ VOS APPRENTI(E)S - FORMATION POUR TUTEUR(S) EN ENTREPRISE

OBJECTIFS

> **Cette formation a comme objectif de vous transmettre les aspects légaux de la formation professionnelle et à renforcer vos compétences pédagogiques. Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et conformément à la loi du 19 décembre 2008, l'entreprise formatrice doit désigner un ou plusieurs tuteurs pour accompagner l'apprenti(e) tout au long de son apprentissage. Le tuteur/patron-formateur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti(e) et doit suivre une formation de 3 jours, organisée par la chambre professionnelle compétente. Le patron formateur en possession du brevet de maîtrise, respectivement avec une qualification d'un niveau équivalent, est dispensé de cette formation obligatoire.**

CONTENUS

> Introduction à la pédagogie
- Les devoirs pédagogiques du formateur
- La transmission du savoir ou comment les connaissances passent-elles du maître d'apprentissage à l'apprenti(e) ?
- La méthodologie : médias et méthodes
- La gestion des conflits

> L'évaluation des compétences et les bases légales
- La formation professionnelle au Luxembourg
- L'apprentissage en entreprise et la surveillance de l'apprenti(e)
- L'approche par compétences
- Les attitudes et techniques favorisant une évaluation objective
- Un nouvel outil – la grille d'évaluation (organisation et responsabilités)

> Follow-up - Suivi
- Ce module consiste à approfondir la matière traitée
- Le contenu est conçu en fonction des besoins concrets des participants

DATES

> Session 1 : 6, 8, 14 février et 21 mai 2019

> Session 2 : 6, 7, 13 mai et 4 octobre 2019

Veuillez consulter toutes les dates disponibles sur www.cdm.lu/formation-continue.

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

OBLIGATION LÉGALE

INTERVENANTS

Nathalie SCHMIT,
Joëlle LETSCH,
ADT-Center
Expert,
Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Patrons ou collaborateurs responsables de la formation des apprenti(e)s en entreprise

DROITS D'INSCRIPTION

295, - €

DATE DÉBUT

voir www.cdm.lu/formation-continue

HORAIRES

voir www.cdm.lu/formation-continue

5002L

LEHRLINGE AUSBILDEN UND BETREUEN - LEHRGANG FÜR TUTOREN IM BETRIEB

ZIELE

> Der Kurs „Lehrgang für Tutoren im Betrieb" vermittelt Ihnen die gesetzlichen Grundlagen der allgemeinen beruflichen Ausbildung, verstärkt Ihre pädagogischen Kompetenzen und unterstützt Sie somit in der wichtigen Mission, Lehrlinge auszubilden und in der Firma zu begleiten. Der Gesetzgeber hat durch das Gesetz über die Reform der Berufsbildung vom 19ten Dezember 2008 verschiedene Maßnahmen der Überwachung, der Kontrolle und der Begleitung eingeführt. In diesem Kontext muss das Unternehmen welches ausbildet, einen oder mehrere Tutoren benennen, die für die praktische Ausbildung und die pädagogische Betreuung der Auszubildenden zuständig sind und welche eine 3 tägige Ausbildung absolvieren müssen. Der ausbildende Betriebsleiter, der im Besitz eines Meisterbriefs bzw. einer gleichwertigen Qualifikation ist, ist von der obligatorischen Weiterbildung freigestellt.

THEMEN

> Einführung in die Pädagogik
- Pädagogische Aufgaben des Ausbilders
- Vermittlung - oder - Wie kommt das Wissen vom Tutor zum Lehrling?
- Methodik und Didaktik: Medien und Methoden
- Schulung und Ausbildung am Arbeitsplatz

> Kompetenzbewertung und die gesetzliche Grundlagen
- Das luxemburgische System der allgemeinen beruflichen Bildung
- Die Überwachung des Lehrverhältnisses
- Bewertung basierend auf dem Kompetenzansatz
- Gesprächstechniken welche eine objektive Bewertung/Evaluation unterstützen.
- Ein neues Hilfsmittel: Referenzunterlagen (Organisation und Verantwortung)

> Follow-up
- Dieses Modul besteht darin, den verarbeiteten Inhalt zu vertiefen
- Der Inhalt beruht auf die konkreten Bedürfnisse der Teilnehmer

DATEN

> Session 1 : 11., 18., 21. März 2019 und 18. Juni 2019

> Session 2 : 3., 5., 13. Juni und 12. November 2019

Weitere Daten finden Sie unter www.cdm.lu/formation-continue

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> Sprache: L / D

GESETZLICHE VERPFLICHTUNG

KURSLEITUNG

Joëlle LETSCH,
ADT-Center

Experte,
Chambre des Métiers

ZIELGRUPPE

Betriebsinhaber, Führungskräfte, Verantwortliche Mitarbeiter für die Weiterbildung der Auszubildenden

KOSTENBEITRAG

295, - €

ANFANGSDATUM

Siehe www.cdm.lu/formation-continue

ZEITPUNKT

Siehe www.cdm.lu/formation-continue

2714F

LES OUTILS ESSENTIELS POUR FAIRE ÉVOLUER SON ENTREPRISE (SALON DE COIFFURE - INSTITUT DE BEAUTÉ)

OBJECTIFS

> **Découvrez des outils pour mieux connaître votre entreprise et optimiser l'exploitation de votre salon de coiffure ou institut de beauté**

CONTENUS

> Calcul du prix de service
- Apprendre à calculer son prix de revient par service

> Tarif
- Comment créer son tarif en fonction des 4 P : Place, Prix, Produits, Promotions

> Statistiques
- Connaître la performance de son entreprise et découvrir les leviers de progressions

> Recettes et Protocoles
- Le savoir-faire et le faire savoir

> Revente dans le salon
- Un outil de rentabilité facile et rapide

> Fichier client et fiche de suivi
- Mieux rentabiliser ses services et augmenter la dépense moyenne

DATES

> Sur demande, 1 journée

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaires :** F

Les approches didactiques de ce séminaire sont nombreuses : théorie, exercices pratiques et jeux de rôles sur base d'exemples concrets et personnalisés.

Ce cours est organisé sur demande. En cas d'intérêt, veuillez vous inscrire en envoyant un email à : formation.continue@cdm.lu

INTERVENANTS

Franck BOUTE,
Btobe SA

PUBLIC CIBLE

Patrons et gérants de salons de coiffure et d'instituts de beauté

DROITS D'INSCRIPTION

120, - €

DATE DÉBUT

Sur demande

HORAIRES

9h00 - 17h00

5017F

CYCLE DE FORMATION : MIEUX RÉUSSIR SON PROJET D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> **Le but de la formation est la sensibilisation et l'introduction aux aspects-clés liés à la bonne gestion d'une PME. Les cours offriront aux participants de nombreuses ressources pour maximiser leurs chances de réussite de leur projet d'entreprise.**

> **À la fin de la formation, les participants :**

- Auront acquis les notions de base en gestion d'entreprise
- Seront sensibilisés aux outils indispensables pour créer ou gérer une entreprise
- Sauront identifier les risques liés à la gestion d'une entreprise
- Sauront repérer les interlocuteurs compétents pour les guider
- Seront préparés à l'épreuve écrite

CONTENUS

> Module 1 : Planification et stratégie (15 heures)
- Les bases fondamentales liées à la planification et à la stratégie d'un projet de création ou de reprise d'entreprise

> Module 2 : La gestion financière de l'entreprise (36 heures)
- La gestion financière de l'entreprise
- L'entreprise en difficultés
- Démarches et Formalités
  - Le droit d'établissement
  - Les formalités administratives
- Les aides étatiques

> Module 3 : Le droit de l'entreprise (29 heures)
- La gestion juridique de l'entreprise
- Le recouvrement des créances
- Le droit du travail et la législation sociale

> Module 4 : La gestion des ressources humaines (19 heures)
- La relation entre les ressources humaines et la stratégie de l'entreprise
- Les missions du chef d'entreprise par rapport à son équipe

DATES

> Les dates de cours et les détails des différents modules peuvent être consultés sur notre site internet www.cdm.lu sous la rubrique « Ma formation continue »

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Il est possible de suivre le cycle complet ou bien des modules séparés. Chaque module de formation peut se clôturer par un examen organisé par la Chambre des Métiers et le Ministère de l'Économie. L'épreuve écrite est obligatoire pour les personnes visées par l'article 7 de la loi du 2.9.2011.

INTERVENANTS

Experts

PUBLIC CIBLE

Porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, personnes dont l'accès à la profession est soumis à la réussite d'un cours de gestion, toute personne impliquée ou intéressée dans la gestion d'une PME artisanale

DROITS D'INSCRIPTION

Cycle complet : 1.600 €
Module 1 : 300 €
Module 2 : 600 €
Module 3 : 475 €
Module 4 : 375 €

DATE DÉBUT

Voir dates

HORAIRES

Voir www.cdm.lu/formation-continue

5045F

LES ESSENTIELS POUR CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

MIEUX RÉUSSIR SON PROJET D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Le but de la formation est la sensibilisation et l'introduction aux aspects-clés liés à la bonne gestion d'une PME. Les cours offriront aux participants de nombreuses ressources pour maximiser leurs chances de réussite de leur projet d'entreprise.
À la fin de la formation, les participants :

- **Auront acquis les notions de base en gestion d'entreprise**
- **Seront sensibilisés aux outils indispensables pour créer ou gérer une entreprise**
- **Sauront identifier les risques liés à la gestion d'une entreprise**
- **Sauront repérer les interlocuteurs compétents pour les guider**

CONTENU

- LES CLÉS DE LA RÉUSSITE : Séance d'information du service Contact Entreprise de la Chambre des Métiers (1 heure)
- 5030F : Comptabilité et analyse financière (18 heures)
  - Introduction à la comptabilité générale
  - La planification financière
  - Le financement de l'entreprise
  - Plan de financement initial
  - Chiffre(s) Prévisionnel(s)
  - Plan de financement final
  - Planification financière – Rôle du chef d'entreprise
  - Analyse du bilan et compte de résultat
  - Les bases de la fiscalité de l'entreprise
- 5034F : La déclaration de l'impôt sur les revenus (3 heures)
  - À partir de quand doit-on remplir une déclaration d'impôt ?
  - Le formulaire « La déclaration pour l'impôt sur le revenu » (modèle 100)
  - Quels revenus sont soumis à l'impôt ?
  - Quels frais sont déductibles ?
- 5035F : La TVA – Les essentiels et la déclaration (4 heures)
  - Le champ d'application de la TVA
  - Obligations de l'assujetti
  - Déclaration du chiffre d'affaires d'après les ventes ou d'après les recettes
  - Formulaire de déclaration
  - Déclarations de TVA
  - Que doivent contenir les factures (en matière de TVA) ?
  - Livraison d'un bien
  - Prestations de services
  - Débiteur de la taxe
  - Taux nationaux applicables
  - TVA sur le commerce électronique

DATES

- Voir www.cdm.lu/formation-continue

LIEU

- Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

- **Langue véhiculaire :** F

INTERVENANTS

Experts, Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que collaborateurs du service comptabilité

DROITS D'INSCRIPTION

Séance d'information du Contact entreprise : gratuit
Cycle complet : 700, - €
5030F : 495, - €
5034F : 125, - €
5035F : 165, - €

DATE DÉBUT

Voir www.cdm.lu/formation-continue

HORAIRES

Voir www.cdm.lu/formation-continue

5046F

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR CHEFS D'ENTREPRISE ET DIRIGEANTS DE PME

MIEUX RÉUSSIR SON PROJET D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Le but de la formation est la sensibilisation et l'introduction aux aspects-clés liés à la bonne gestion d'une PME. Les cours offriront aux participants de nombreuses ressources pour maximiser leurs chances de réussite de leur projet d'entreprise.
À la fin de la formation, les participants :

- **Auront acquis les notions de base en gestion d'entreprise**
- **Seront sensibilisés aux outils indispensables pour créer ou gérer une entreprise**
- **Sauront identifier les risques liés à la gestion d'une entreprise**
- **Sauront repérer les interlocuteurs compétents pour les guider**

CONTENU

- 5036F : La création d'entreprise (24 heures)
  - Démarches et formalités de la création d'entreprise
  - Création d'entreprise
  - L'artisanat luxembourgeois
  - De l'idée au projet – le Business Plan
  - Création d'un projet d'entreprise à l'aide d'une application en ligne
- 5037F : Le calcul de prix de revient (20 heures)
  - La comptabilité d'entreprise
  - La comptabilité par unité d'imputation - calcul
  - La comptabilité de gestion ou comptabilité analytique
  - Le calcul de la marge sur coût variable
- 5031F : Le droit du travail et social (9 heures)
  - Le contrat de travail
  - Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)
  - La fin du contrat de travail
  - Le congé annuel de récréation
  - La rémunération du salarié
  - La durée de travail
  - La sécurité sociale
- 5032F : Le calcul des salaires (20 heures)
  - Embauche d'un collaborateur dans une entreprise artisanale
  - Les bases légales
  - Le calcul du salaire brut/net

DATES

- Voir www.cdm.lu/formation-continue

LIEU

- Centre de Formation de la Chambre des Métiers et Lycée Technique du Centre, Luxembourg

REMARQUES

- **Langue véhiculaire :** F

INTERVENANTS

Experts, Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que toute personne intéressée

DROITS D'INSCRIPTION

Cycle complet : 1.400, - €
5036F : 495, - €
5037F : 395, - €
5031F : 250, - €
5032F : 395, - €

DATE DÉBUT

Voir www.cdm.lu/formation-continue

HORAIRES

Voir www.cdm.lu/formation-continue

5020F

FORMATEUR AU POSTE DE TRAVAIL : PROFESSIONNALISEZ VOS FORMATIONS

OBJECTIFS

> **Au terme de la formation, le participant doit être capable de :**
- Savoir construire de façon méthodique, une action de formation
- Connaître tous les outils du kit pédagogique d'un formateur
- Former au poste de travail en utilisant les méthodes pédagogiques adaptées

CONTENUS

> Le rôle du formateur au poste de travail
- Les missions du formateur : professionnaliser, accompagner et rendre autonome
- Les qualités nécessaires

> La transmission des compétences
- Définition des objectifs de formation
- Définition du contenu à transmettre
- Développer son kit pédagogique
  - Le scénario pédagogique
  - Les méthodes pédagogiques adaptées
  - Les exercices ou mises en situation sur le poste de travail
  - Les supports d'animation, technique, etc.

> Dérouler une séquence de formation sur le poste de travail
- Comprendre comment l'apprenant apprend : les styles d'apprentissage
- Développer ses capacités à transmettre en fonction de son style de formateur
- S'exercer à animer une séquence de formation

> Évaluer les acquis de l'apprenant
- Les différentes formes de l'évaluation
- Les outils d'évaluation des connaissances techniques
- Les outils d'évaluation des attitudes sur le poste de travail

> L'après-formation : le suivi sur le poste de travail

> Déroulement
- Exposé
- Quizz
- Échanges
- Définition d'un plan d'action individuel

DATES

> Jeudi et vendredi, les 27 et 28 juin 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

INTERVENANTS

Karine MAURER,
Reval Consulting

PUBLIC CIBLE

Tout formateur ou formateur occasionnel ayant à former des salariés, directement sur le poste de travail

DROITS D'INSCRIPTION

565, - €

DATE DÉBUT

27 juin 2019

HORAIRES

8h30 - 17h00

5022F

LA MALADIE DU SALARIÉ DANS L'ARTISANAT

OBJECTIFS

> **Au terme de la formation, le participant doit être capable de :**
- Connaître les procédures en matière de la maladie du salarié dans l'artisanat

CONTENUS

> Double obligation du salarié malade et protection contre le licenciement qui en résulte
> Continuation de la rémunération pendant la maladie
> Contrôle de l'arrêt de maladie et combattre la protection contre le licenciement
> Licenciement pour absentéisme fréquent
> Autres cas de licenciements dans ce contexte : faute grave ou préavis ?
> Cessation de plein droit du contrat de travail
> Inaptitudes
> Gestion de l'absentéisme

DATES

> Session 1 : Vendredi, le 7 juin 2019
> Session 2 : Jeudi, le 21 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

INTERVENANTS

Christian JUNGERS,
Étude Kleyr Grasso

PUBLIC CIBLE

Dirigeants de PME, Chefs d'entreprises et responsables des ressources humaines et du service du personnel

DROITS D'INSCRIPTION

125, - €

DATE DÉBUT

7 juin 2019
21 novembre 2019

HORAIRES

15h00 - 18h00

5024F

LES RÉSEAUX SOCIAUX AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> **Au terme de cette formation, le participant doit être capable de :**
- Développer une stratégie de communication d'entreprise sur les réseaux sociaux afin de créer du lien entre l'entreprise et son marché
- Utiliser les principaux réseaux sociaux

CONTENUS

> Construire sa notoriété sur les réseaux sociaux

> Définir les objectifs de la communication

> Comprendre les enjeux de la communication sur les réseaux sociaux

> Construire le plan d'actions

> Les principaux réseaux sociaux :
- LinkedIn
  - Spécificités du réseau
  - Construction d'un profil LinkedIn
  - Création et animation d'un groupe sur LinkedIn
- Facebook
  - Spécificités du réseau
  - Création et animation d'une page d'entreprise sur Facebook
- Twitter
  - Spécificités du réseau
  - Création et animation d'un compte sur Twitter
- Les autres médias sociaux au service du marketing (Slideshare, YouTube...)

DATES

> Session 1 : Lundi, le 13 mai 2019

> Session 2 : Lundi, le 14 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Pour cette formation les participants sont priés d'amener leur propre laptop.

INTERVENANTS

Expert
Keyjob

PUBLIC CIBLE

Tout artisan désirant promouvoir son entreprise sur Internet

DROITS D'INSCRIPTION

290, - €

DATE DÉBUT

13 mai 2019
14 octobre 2019

HORAIRES

9h00 - 16h00

5025F

COMMENT VALORISER SON SAVOIR-FAIRE SUR INTERNET ?

OBJECTIFS

> **Au terme de la formation, le participant doit être capable d' :**
- Identifier Internet comme un outil de travail
- Améliorer sa présence en ligne

CONTENUS

> Partie théorique
- Le web et les nouveaux usages des clients
  - Pourquoi être présent en ligne (visibilité, proximité, rentabilité) ?
  - Comment être présent en ligne (site Internet, réseaux sociaux) ?
  - Combien cela coûte ?
- Mieux interagir avec ses clients grâce aux réseaux sociaux
  - Quel(s) réseau(x) choisir ?
  - Quelles sont les contraintes (temps, régularité,...) ?
  - Que faut-il y mettre comme contenu ?
  - Quels services offrir ?
  - Comment susciter l'interactivité avec ses clients (témoignages,...) ?
  - Comment réagir aux commentaires positifs ou négatifs des clients ?

> Partie pratique
- Comment concrètement améliorer sa présence en ligne
  - Jeu de questions-réponses sur le temps et le budget que chacun des participants est prêt à consacrer pour améliorer sa présence en ligne
  - Sur base des réponses, suggestions et conseils concrets et personnalisés pour chacun des participants

> Outils
- Des documents de référence, un rapport d'audit et un suivi personnalisé
  - Présentation Power Point et connexion Internet
  - Résumé de la formation et rapport d'audit remis à chaque participant
  - Suivi des compétences acquises une ou deux semaines après la formation (comment chaque participant a-t-il mis en pratique les conseils donnés ?)

DATES

> Mercredi, le 27 mars 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

Pour cette formation les participants sont priés d'amener leur propre laptop.

INTERVENANTS

Stéphane ÉTIENNE
Hypallages

PUBLIC CIBLE

Tout artisan désirant promouvoir son entreprise sur Internet

DROITS D'INSCRIPTION

290, - €

DATE DÉBUT

27 mars 2019

HORAIRES

8h30 - 17h00

6602D

KALKULATIONSVERFAHREN – RICHTIG KALKULIEREN IM HANDWERK

ZIELE

> **Nach Beendigung der Weiterbildung wird der Teilnehmer in der Lage sein:**
- Verschiedene Kalkulationsmethoden und deren Nutzen und Einsatz zu kennen

THEMEN

> Grundlagen- Aufbau der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung (GuV)
> Grundlagen der Kostenrechnung
> Kalkulatorische Kosten
> Produktivstunden ermitteln
> Stundensatzrechnung - Divisionskalkulation
> Zuschlagskalkulation
> Äquivalenzziffernkalkulation
> Kalkulation mit Kostenstellen
> Maschinen-Stundensatz-Rechnung
> Deckungsbeitragsrechnung
> Vor- und Nachkalkulation
> Wann kalkuliert man wie?
> Fallbeispiele

DATEN

> Montag und Dienstag, 18. und 19. März 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

KURSLEITUNG

Christiane SEEL,
CEB Akademie

ZIELGRUPPE

Betriebsinhaber, Buchhalter, Mitarbeiter der Personalabteilung, sowie verantwortliche Verwaltungsangestellte

KOSTENBEITRAG

565, - €

ANFANGSDATUM

18. März 2019

ZEITPUNKT

8.30 - 17.00 Uhr

6603D

KALKULATIONSVERFAHREN – KALKULATIONSVORLAGEN IN EXCEL ERSTELLEN

ZIELE

> **Nach Beendigung der Weiterbildung wird der Teilnehmer in der Lage sein:**
- Die verschiedenen Kalkulationsmethoden in Excel umzusetzen und anzuwenden

THEMEN

> Grundlagen der Kalkulationsverfahren – ein Überblick
> Gestaltung einer Exceltabelle
> Formeln und Funktionen in Excel
> Arbeitsblattübergreifende Berechnungen in Excel
> Zellen schützen und freigeben
> Datenblätter schützen
> Entwicklung und Kalkulationsschemen in Excel
> Vorlagen und Automatisierung
> Druckgestaltung der Kalkulationsblätter
> Fallbeispiele

DATEN

> Freitag, 27. März 2019

ORT

> Centre national de formation professionnelle continue
22, rue Henri Koch, L-4354 Esch/Alzette

ANMERKUNGEN

> **Sprache:** D

KURSLEITUNG

Christiane SEEL,
CEB Akademie

ZIELGRUPPE

Betriebsinhaber, Buchhalter, Mitarbeiter der Personalabteilung, sowie verantwortliche Verwaltungsangestellte

KOSTENBEITRAG

290, - €

ANFANGSDATUM

27. März 2019

ZEITPUNKT

8.30 - 17.00 Uhr

5026D

OPTIMIERUNG VON PROZESSEN UND ABLÄUFEN IM HANDWERK

ZIELE

> Sich den verschiedenen Arbeitsprozessen bewusst werden
> Mögliche Verbesserungen laut gesetzten Zielen identifizieren können
> Verbesserungsmaßnahmen und neue Arbeitweisen definieren und strukturiert und methodisch umsetzen können
> Resultate bewerten können
> Mitarbeiter im Veränderungsprozess unterstützen können

THEMEN

> Prozess-Management in der täglichen Praxis des Handwerks
> Methoden und Vorgehensweisen in der Praxis
- Die aktuelle Situation hinterfragen und verstehen
- Die Situation effizient, strukturiert und standardisiert beschreiben
- Den Ablauf analysieren und mögliche Verbesserungsmöglichkeiten finden
- Verbesserungsmaßnahmen umsetzen
- Ziele und Meßkriterien überprüfen

> Change Management: Ihre Mitarbeiter in den Veränderungsprozess einbinden
> Wann ist eine Software, Freeware zu empfehlen?
Einige Auswahlkriterien für das Handwerk

DATEN

> Mittwoch und Donnerstag, 02. und 03. Oktober 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> Sprache: D

KURSLEITUNG

Elmar FOLLMANN
MCG – Change Management Consulting

ZIELGRUPPE

Betriebsinhaber und Führungskräfte

KOSTENBEITRAG

395, - €

ANFANGSDATUM

02. Oktober 2019

ZEITPUNKT

8.30 - 17.00 Uhr (Mittwoch)
8.30 - 12.30 Uhr (Donnerstag)

5026F

OPTIMISATION DES PROCESSUS ET PROCÉDURES DANS L'ARTISANAT

OBJECTIFS

> Prendre conscience des processus de travail
> Savoir identifier des améliorations potentielles selon les objectifs fixés
> Savoir définir et implémenter de manière structurée et méthodique une nouvelle façon de travailler
> Savoir évaluer les résultats
> Savoir soutenir les collaborateurs face aux changements

CONTENU

> La gestion de processus dans la réalité économique de l'artisanat
> Les différentes méthodes et approches dans la pratique pour :
- Identifier et comprendre la situation actuelle dans votre entreprise
- Documenter une situation d'une manière efficace, structurée et standardisée
- Analyser une situation et trouver des améliorations potentielles
- Mettre en place des changements d'amélioration
- Évaluer et suivre les résultats

> Change Management : vos collaborateurs, les acteurs-clés du changement
> Outils manuels versus software-freeware ; quel freeware pour l'artisanat - quelques critères
> Quel freeware pour l'artisanat : quelques critères ?

DATES

> Mercredi et jeudi, les 27 et 28 février 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Elmar FOLLMANN
MCG – Change Management Consulting

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprises
et cadres dirigeants

DROITS D'INSCRIPTION

395, - €

DATE DÉBUT

27 février 2019

HORAIRES

8h30 - 17h00 (mercredi)
8h30 - 12h30 (jeudi)

5028D

KUNDENORIENTIERUNG UND SERVICE-QUALITÄT IM HANDWERK

ZIELE

> **Informationen und praktisches Wissen**
> **Impulse und konkrete Ansatzpunkte**
- Service-Qualität und
- Kundenorientierung

THEMEN

> Warum ist Servicequalität wichtig?
> Service: Bedeutung und Wichtigkeit
> Kriterien der Dienstleistungsqualität
> Was ist guter Service?
> Exzellenter Kundenservice
> Erfolgsfaktoren für Servicequalität
> Kundenbeziehung, Kundenbindung
> Kundenorientierung: eine Frage von Mind Set
> Einstellung und persönliche Identifikation
> Professionalität und Persönlichkeit
> Service-Qualität: ein Prozess kontinuierlicher Weiterentwicklung

DATUM

> Mittwoch, den 20. März 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> **Sprachen:** L D

KURSLEITUNG

Monique FOLLMANN-FOHL,
MCG - Change Management Consulting

ZIELGRUPPE

Inhaber von Mittel-
und Kleinunternehmen
sowie Führungskräfte

KOSTENBEITRAG

165, - €

ANFANGSDATUM

20. März 2019

ZEITPUNKT

14.00 - 18.00 Uhr

5030F

COMPTABILITÉ ET ANALYSE FINANCIÈRE

LES ESSENTIELS POUR CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> Le but de la formation est la sensibilisation et l'introduction aux aspects-clés liés à la bonne gestion d'une PME
> À la fin de la formation, les participants auront acquis les notions de base en comptabilité et analyse financière

CONTENU

> Introduction à la comptabilité générale
> La planification financière
> Le financement de l'entreprise
> Plan de financement initial
> Chiffre(s) prévisionnel(s)
> Plan de financement final
> Planification financière – Rôle du chef d'entreprise
> Analyse du bilan et compte de résultat
> Les bases de la fiscalité de l'entreprise
> Les bases des salaires

DATES

> Session 1 : mardis, les 7 et 14 mai 2019 et vendredi, le 10 mai 2019
> Session 2 : mardis, les 5, et 12 et vendredi, le 8 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Laurent KOENER,
KCG Koener Consulting Group

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que toute personne intéressée

DROITS D'INSCRIPTION

495, - €

DATE DÉBUT

7 mai 2019
5 novembre 2019

HORAIRES

8h30 - 17h30 (mardis)
8h30 - 12h30 (vendredi)

5031F

LE DROIT DU TRAVAIL ET LA LÉGISLATION SOCIALE

LES ESSENTIELS POUR CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

OBJECTIFS

> Le but de la formation est la sensibilisation et l'introduction aux aspects-clés liés à la bonne gestion d'une PME
> À la fin de la formation, les participants auront des connaissances de base des principes élémentaires juridiques en droit du travail et social

CONTENU

> Le contrat de travail
- La forme du contrat de travail
- La preuve du contrat de travail
- La période d'essai

> Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)
- La réglementation du travail
- Durée du contrat à durée déterminée
- Renouvellement du contrat à durée déterminée
- Poursuite des relations contractuelles à l'issue du contrat à durée déterminée

> La fin du contrat de travail
- Le licenciement du salarié
- La démission du salarié
- La résiliation d'un commun accord
- La cessation de plein droit

> Le congé annuel de récréation

> La rémunération du salarié

> La durée de travail
- La durée normale du travail et le champ d'application des règles légales
- Les heures supplémentaires

> Sécurité sociale

DATES

> Session 1 : 24, 26 et 29 avril 2019
> Session 2 : 4, 6 et 8 novembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Expert juridique de la Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Porteur d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et toute personne intéressée dans la gestion d'une PME artisanale

DROITS D'INSCRIPTION

250, - €

DATE DÉBUT

24 avril 2019
4 novembre 2019

HORAIRES

18h00 - 21h00

5032F

LE CALCUL DES SALAIRES

OBJECTIFS

> **Le but de cette formation est de porter à la connaissance des principes élémentaires dont le dirigeant ou gérant d'une PME resp. le collaborateur qui est en charge du calcul des salaires aura besoin. Soit pour faire les décomptes mensuels, pour répondre aux questions de leurs collaborateurs ou pour contrôler le travail de la fiduciaire.**

CONTENU

> Embauche d'un collaborateur dans une entreprise artisanale
- Le contrat de travail
- Les types de salaires
- La comptabilité des salaires
- Les frais de personnel

> Bases légales
- Les dispositions en matière de droit de travail
- Les assurances sociales
- L'impôt sur le salaire

> Le calcul du salaire brut/net
- Le décompte mensuel
- Le décompte mensuel partiel
- Le décompte d'une rémunération non périodique
- Le calcul du salaire du conjoint exerçant une activité salariée
- Exercices

DATES

> Dimanches, les 3 et 10 février, 3, 10 et 17 mars 2019

LIEU

> Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limpertsberg

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

INTERVENANTS

Expert de la Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que collaborateurs du service comptabilité

DROITS D'INSCRIPTION

395, - €

DATE DÉBUT

3 février 2019

HORAIRES

8h00 - 11h30

5033L

PERSONALFÜHRUNG

ZIELE

> **Für einen langfristigen Erfolg eines Unternehmens sind sozial-kommunikativen Kompetenzen sowie der Führungsstil, die Führungsart und Führungsqualität des Betriebsinhabers entscheidend**

THEMEN

> Mitarbeiterführung und Führungskompetenz
> Aufgaben von Führungskräften aus Sicht der Rollentheorie
> Führungsstile, Führungsstrukturen und Kommunikation
> Mitarbeitergespräche und Mitarbeiterkommunikation
> Personalbedarfsplanung im Unternehmen
> Anwerbung, Auswahl und Einstellung von Arbeitskräften
> Kündigung
> Aus-, Fort- und Weiterbildung

DATEN

> Samstags, 26. Januar, 2., 9. Februar, 2. und 9. März 2019

ORT

> Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limbertsberg

ANMERKUNGEN

> **Sprachen:** L D

KURSLEITUNG

Experte, Chambre des Métiers

ZIELGRUPPE

Inhaber von Mittel-und Kleinunternehmen sowie Führungskräfte und Mitarbeiter der Personalabteilung

KOSTENBEITRAG

395, - €

ANFANGSDATUM

26. Januar 2019

ZEITPUNKT

14.00 - 17.30 Uhr

5033F

GESTION DU PERSONNEL

OBJECTIFS

> **Les compétences sociales et de communication ainsi que le style de gestion et la qualité des dirigeants déterminent la réussite à long terme d'une entreprise**

CONTENU

> La gestion du personnel et compétences en gestion
> Tâches des dirigeants du point de vue de la théorie des rôles
> Styles de direction, structures de direction et communication
> Entretiens et communication avec les collaborateurs
> Gestion prévisionnelle des effectifs
> Procédure de sélection de personnel
> Procédure de licenciement
> Formation, formation continue et perfectionnement

DATES

> Dimanches, les 3 et 10 février, 3, 10 et 17 mars 2019

LIEU

> Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limpertsberg

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

INTERVENANTS

Expert de la Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Dirigeants de PME, Chefs d'entreprise et collaborateurs du service ressources humaines

DROITS D'INSCRIPTION

395, - €

DATE DÉBUT

3 février 2019

HORAIRES

8h00 - 11h30

5034F

INTRODUCTION ET SENSIBILISATION À LA DÉCLARATION D'IMPÔT POUR INDÉPENDANTS

OBJECTIFS

> Connaître les dispositions légales
> Être capable de compléter la déclaration d'impôt

CONTENU

> À partir de quand doit-on remplir une déclaration d'impôt ?
> Le formulaire « La déclaration pour l'impôt sur le revenu » (modèle 100)
> Quels revenus sont soumis à l'impôt ?
- Le bénéfice commercial
- Le bénéfice agricole et forestier
- Le bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale
- Le revenu net d'une occupation salariée
- Le revenu net résultant de pensions ou de rentes
- Le revenu net provenant de capitaux mobiliers
- Le revenu net provenant de la location de biens
- Les revenus nets divers
- Les revenus extraordinaires

> Quels frais sont déductibles ?
- Les charges extraordinaires
- Les dépenses spéciales
- Autres déductions (frais d'obtention etc.)

DATES

> Sessions en langue luxembourgeoise (L) :
- Session 1 : vendredi, le 10 mai 2019
- Session 2 : mardi, le 8 octobre 2019

> Sessions en langue française (F) :
- Session 1 : mardi, le 21 mai 2019
- Session 2 : vendredi, le 18 octobre 2019

LIEU

> Centre de formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : L F

INTERVENANTS
Expert de la Fiduciaire Mond

PUBLIC CIBLE
Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que collaborateurs du service comptabilité

DROITS D'INSCRIPTION
125, - €

DATE DÉBUT
Voir dates

HORAIRES
9h00 - 12h00

5035F

LA TVA – LES BASES ESSENTIELLES ET LA DÉCLARATION

OBJECTIFS

> **Connaître les définitions d'ordre général en matière de TVA**
> **Connaître le champ d'application de la TVA et les taux**
> **Connaître les obligations légales dans le cadre d'acquisition et livraison intercommunautaires de biens et services**
> **Être capable de compléter sa déclaration de TVA**

CONTENU

> Le champ d'application de la TVA
> Obligations de l'assujetti
> Déclaration du chiffre d'affaires d'après les ventes ou d'après les recettes
> Formulaire de déclaration
> Déclarations de TVA
> Que doivent contenir les factures (en matière de TVA)?
> Livraison d'un bien
- Acquisitions intracommunautaires de biens
- Livraisons intracommunautaires de biens
- Importations et Exportations
- Détermination du lieu de la livraison d'un bien
- Imposition de la livraison d'un bien

> Prestations de services
- Détermination du lieu de la prestation d'un service
  - B2B
  - B2C
  - Dérogations
- Imposition d'une prestation de services

> Débiteur de la taxe
> Taux nationaux applicables
> TVA sur le commerce électronique

DATES

> Session 1 : Mercredi, le 13 mars 2019
> Session 2 : Mercredi, le 9 octobre 2019

LIEU

> Centre de formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langue véhiculaire : F**

INTERVENANTS

Brice CASSAIGNAU,
Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Dirigeants de PME, Chefs d'entreprise et futurs créateurs et repreneurs

DROITS D'INSCRIPTION

165, - €

DATE DÉBUT

13 mars 2019
9 octobre 2019

HORAIRES

Session 1 : 8h30 - 12h30
Session 2 : 14h00 - 18h00

5036L

BETRIEBSGRÜNDUNG IM HANDWERK

ZIELE

> **Ziel der Weiterbildung ist es, den Teilnehmern eine strukturierte Herangehensweise zur Planung einer Unternehmensgründung zu vermitteln. Die Grundlagen der Betriebsführung werden mit Konzepten aus den Bereichen Projektierung und Betriebsmanagement verbunden.**

> **Mit Hilfe einer internetbasierten Anwendung erstellt jeder Teilnehmer sein eigenes Business-Projekt. Der Kursleiter unterstützt den Teilnehmer als Coach.**

THEMEN

> ADMINISTRATIVE VERWALTUNGSSCHRITTE DER UNTERNEHMENSGRÜNDUNG
- Das Niederlassungsrecht
- Administrative Formalitäten bei der Betriebsgründung
- Die Rechtsformen handwerklicher Unternehmen

> UNTERNEHMENSGRÜNDUNG
- Betriebsführung
- Übernahme und Übertragung eines Unternehmens
- Steuerliche Formalitäten

> DAS LUXEMBURGER HANDWERK
- Das Handwerk in der Luxemburger Wirtschaft
- Die Chambre des Métiers

> VON DER IDEE ZUM PROJEKT – DER BUSINESS PLAN
- Der Kunde
- Das Angebot/das Produkt/die Dienstleistungen
- Mein Geschäftsmodell via Business-Model-Canvas (BMC)
- Die Markt- und Wettbewerbsanalyse sowie Marketing
- Die Finanzen
- Unternehmensziele & Betriebsorganisation

> ERSTELLUNG EINES BUSINESS-PROJEKTES
- mit Hilfe der internetbasierten Anwendung „WhatAVenture"

DATEN

> Session 1: Freitag, 8. Februar, 1., 8., 15., 22. und 29. März 2019

> Session 2: Samstag, 9. Februar, 2., 9., 16., 23. und 30. März 2019

> Session 3: Sonntag, 10. Februar, 3., 10., 17., 24. und 31. März 2019

ORT

> Session 1: Centre de formation de la Chambre des Métiers

> Session 2: Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limpertsberg

> Session 3: Lycée Technique d'Ettelbrück, Ettelbrück

ANMERKUNGEN

> Sprachen: L D

KURSLEITUNG

Experte, Chambre des Métiers

ZIELGRUPPE

Betriebsgründer und Betriebsübernehmer, Inhaber von Mittel-und Kleinunternehmen, Führungskräfte

KOSTENBEITRAG

495, - €

ANFANGSDATUM

Session 1: 8. Februar 2019
Session 2: 9. Februar 2019
Session 3: 10. Februar 2019

ZEITPUNKT

Session 1: 17.30 - 21.00 Uhr (Freitags)
Session 2: 14.00 - 17.30 Uhr (Samstags)
Session 3: 8.00 - 11.30 Uhr (Sonntags)

5036F

LA CRÉATION D'ENTREPRISE DANS L'ARTISANAT

OBJECTIFS

> L'objectif de cette formation est de fournir aux participants les outils pour une approche structurée de la planification d'une création d'entreprise
> Les bases d'un management opérationnel sont combinées avec la planification de projet et la gestion des opérations
> À l'aide d'une application en ligne, chaque participant sera amené à créer son propre projet d'entreprise. Le formateur aura dans cette formation une fonction de coach envers le participant.

CONTENU

> DÉMARCHES ET FORMALITÉS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE
- Le droit d'établissement
- Les formalités administratives
- Les formes juridiques dans l'artisanat

> CRÉATION D'ENTREPRISE
- Gestion d'entreprise
- Reprise et transmission d'entreprise
- Fiscalité de l'entreprise

> L'ARTISANAT LUXEMBOURGEOIS
- L'artisanat dans l'économie nationale
- La Chambre des Métiers

> DE L'IDÉE AU PROJET – LE BUSINESS PLAN
- Le client
- L'offre / le produit / les services
- Mon modèle d'entreprise grâce au business model canvas (bmc)
- Analyse du marché et de la concurrence, marketing
- Aspects financiers
- Objectifs et organisation de l'entreprise

> CRÉATION D'UN PROJET D'ENTREPRISE
- À l'aide de l'application en ligne „WhatAVenture"

DATES

> Samedis, les 9 février, 2, 9, 16, 23 et 30 mars 2019

LIEU

> Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limpertsberg

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Expert de la Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, toute personne impliquée ou intéressée dans la gestion d'une PME artisanale

DROITS D'INSCRIPTION

495, - €

DATE DÉBUT

9 février 2019

HORAIRES

14h00 - 17h30

5037F

LE CALCUL DU PRIX DE REVIENT

OBJECTIFS

> **Le dirigeant ou gérant d'une PME apprendra les principes élémentaires pour calculer et évaluer le prix de ses produits et services**

CONTENU

> La comptabilité d'entreprise
- La comptabilité externe - Comptabilité financière
- La comptabilité interne - Comptabilité analytique

> La comptabilité par unité d'imputation - calcul
- Méthodes de calcul
- Avantages et désavantages du calcul par imputation des coûts indirects

> La comptabilité de gestion ou comptabilité analytique
- La feuille de répartition des coûts
- La saisie des coûts et la comptabilité des coûts par nature
- La répartition des coûts - La comptabilité par centre de coûts
- Le taux de majoration pour coûts indirects
- Le résultat d'exploitation

> Le calcul de la marge sur coût variable
- Origine du calcul de la marge sur coût variable
- Comparaison avec la méthode des coûts complets
- Définitions
- Méthodes de calcul de la marge sur coût variable
- Application du calcul de la marge sur coût variable

> Exercices

DATES

> Dimanches, les 3 et 10 février, 3, 10 et 17 mars 2019

LIEU

> Lycée Technique du Centre, Luxembourg-Limpertsberg

REMARQUES

> **Langue véhiculaire :** F

INTERVENANTS

Expert de la Chambre des Métiers

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise et dirigeants de PME ainsi que toute personne intéressée

DROITS D'INSCRIPTION

395, - €

DATE DÉBUT

3 février 2019

HORAIRES

8h00 - 11h30

5038D

ENTSENDUNG VON MITARBEITERN IM HANDWERK

ZIELE

- Erkennen, in welchen Fällen eine Entsendung in Frage kommt
- Mit dem Entsendungsverfahren und den Verpflichtungen des Arbeitgebers vertraut sein

THEMEN

- Umfang der Entsendung
- Das auf das Arbeitsverhältnis anzuwendende Recht
- Das anzuwendende Verfahren (Verpflichtungen vor der Entsendung, Formalitäten der Sozialversicherung usw.)
- Kommunikation mit der Gewerbeinspektion („ITM")
- Auswirkungen auf die Besteuerung und die Sozialversicherung

DATEN

- Session 1: Donnerstag, 25. April 2019
- Session 2: Donnerstag, 17. Oktober 2019

ORT

- Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

- Sprache: D

KURSLEITUNG

Laura BACH,
Étude Kleyr Grasso

ZIELGRUPPE

Inhaber von Mittel-und Kleinunternehmen, Führungskräfte, sowie alle interessierten Personen

KOSTENBEITRAG

125, - €

ANFANGSDATUM

25. April 2019
17. Oktober 2019

ZEITPUNKT

9.00 - 12.00 Uhr

5038F

DÉTACHEMENT DU SALARIÉ DANS L'ARTISANAT

OBJECTIFS

> Savoir dans quels cas recourir au détachement
> Connaître la procédure et les obligations incombant à l'employeur en matière de détachement

CONTENU

> Champ d'application du détachement
> Loi applicable à la relation de travail
> La procédure à suivre (les obligations préalables au détachement, formalités en matière de sécurité sociale...)
> La communication avec l'ITM
> Conséquence en matière fiscale et d'affiliation à la sécurité sociale

DATES

> Session 1 : Jeudi, le 11 avril 2019
> Session 2 : Jeudi, le 24 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Laura BACH,
Étude Kleyr Grasso

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise, dirigeants de PME et toute personne intéressée

DROITS D'INSCRIPTION

125, - €

DATE DÉBUT

11 avril 2019
24 octobre 2019

HORAIRES

9h00 - 12h00

5040F

INBOUND-MARKETING : ATTIRER DES CLIENTS SANS FAIRE DE PUBLICITÉ

OBJECTIFS

> Trouver de nouveaux clients et les fidéliser grâce au marketing
> Maîtriser le processus de marketing relationnel
> Savoir proposer des contenus intéressants, diffuser ces contenus aux bons endroits, capturer de nouveaux prospects, convertir des (nouveaux) clients
> Vous familiariser avec les techniques : tunnel de conversion, buyer persona, stratégie de contenu, marketing automation, exploitation des leads...

CONTENU

> Décryptage de cette méthode marketing qui s'oppose au marketing traditionnel (publicité) : l'inbound est une pratique permissive, qui attire en douceur et convainc en profondeur !
> Approche en 3 volets :
- Explications
- Exemples concrets
- Mises en pratique

DATES

> Session 1 : Lundis, les 11 et 18 février 2019
> Session 2 : Lundis, les 9 et 16 septembre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Marie-Rébecca RUIVO,
téMéRaiRe marketing Luxembourg

PUBLIC CIBLE

Dirigeants de PME, Chefs d'entreprise et collaborateurs

DROITS D'INSCRIPTION

235, - €

DATE DÉBUT

11 février 2019
9 septembre 2019

HORAIRES

17h00 - 20h00

5041D

MESSEAUFTRITTE PROFESSIONELL VORBEREITEN UND ERFOLGREICH DURCHFÜHREN

ZIELE

Die Teilnehmer lernen:

> Die geplanten und notwendigen (meist kostenintensiven) Messeauftritte professionell zu planen und erfolgreich zu gestalten
> Das gesamte Team zu einem „Beratungs- und Verkaufsteam" zu formen
> Kundenansprachen leicht zu machen und erfolgreich zu verkaufen
> Erträge zu generieren, dies sowohl bei Stammkunden aber insbesondere auch bei potentiellen Neukunden

THEMEN

> Planung und Vorbereitung
  - Aufgabenbereiche definieren
  - Fristen festlegen
  - Checklisten erstellen
> PR-Arbeit
  - im Vorfeld des Messeauftrittes
  - während der Messe
  - nach dem Messeverlauf
> Teamführung; Teamstärke nutzen
> Kommunikationsleitlinien für den Beratungs- und Verkaufsprozess; u.a.
  - Vor- und Nachteile der Fragetechnik
  - vom Einwand zur Lösung
  - vom Vorwand zum Einwand und dann erst zur Lösung
> Rhetorik richtig einsetzen
> Abschlusssicherheit, Ertragssicherheit und Ertragsmaximierung
> Praktische Übungen; Teamübungen (mit praxisbezogenen, realen Fallbeispielen)

DATEN

> Mittwochs, 8. und 15. Mai 2019

ORT

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

ANMERKUNGEN

> Sprachen: D L

KURSLEITUNG

Dieter OLK,
Colleen BESCH Coaching & Training Institute

ZIELGRUPPE

Inhaber von Mittel-und Kleinunternehmen, Junior-, Seniorverkäufer, Verkaufsleiter, Mitarbeiter, die beim Messeauftritt involviert sind

KOSTENBEITRAG

395, - €

ANFANGSDATUM

8. Mai 2019

ZEITPUNKT

8.30 - 17.00 Uhr (8. Mai 2019)
13.00 - 17.00 Uhr (15. Mai 2019)

5042F

LA GESTION DU TEMPS ET DU TRAVAIL

OBJECTIFS

Les participants :

> **Prennent du recul nécessaire et analysent leur propre façon de gérer leurs temps**

> **Apprennent des méthodes / techniques et des comportements qui font partie d'une organisation de travail et d'une gestion de temps professionnelles**

> **Choisissent les outils pratiques et concrets qui contribuent au mieux pour optimiser leur organisation personnelle, leur performance et leur efficacité dans les sujets suivants :**
- Gestion des priorités et de l'agenda
- Optimisation de la délégation
- Accroissement de l'énergie personnelle

CONTENU

> Gestion de temps et planification efficaces
- Établir son profil personnel et analyser sa propre gestion du temps
- Connaître les sept piliers de la gestion du temps
- Comprendre notre fonction / mission comme critère de base d'une bonne planification
- Fixer des priorités
- Fixer des échéances
- Aller à l'essentiel
- Analyser et planifier les tâches
- S'entraider efficacement (notion de binôme / back-up)
- Déléguer professionnellement
- Les freins dans le quotidien : identifier et gérer les chronophages internes et externes
- Gérer son stress

> Organisation professionnelle de travail
- Réduction de la complexité
- Choix des outils de travail
- Structuration du système de classement personnel

DATES

> Session en langue française (F) : Jeudi, le 9 mai 2019 et vendredi, le 7 juin 2019

> Session en langue luxembourgeoise (L) : Vendredis, les 11 et 18 octobre 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> **Langues véhiculaires :** F L

La formation est étalée sur 2 jours pour permettre aux participants de mettre en œuvre un plan d'action.

INTERVENANTS

Stéphan HUSSIN,
Colleen BESCH Coaching & Training Institute

PUBLIC CIBLE

Toute personne désirant améliorer sa gestion de temps et du travail, toute personne se préoccupant de la qualité dans sa gestion du temps et du travail

DROITS D'INSCRIPTION

495, - €

DATE DÉBUT

9 mai 2019 (F)
11 octobre 2019 (L)

HORAIRES

8h30 - 17h00

5043F

UNE DÉMARCHE QUALITÉ, C'EST QUOI, POURQUOI, COMMENT, AVEC QUI ?

OBJECTIFS

> Démystifier la conception d'une démarche « Qualité », car en fait vous la faites tous les jours !
> Comprendre les éléments nécessaires à maitriser dans son organisation
> Disposer d'idées à mettre en place facilement pour démarrer des économies

CONTENU

> Par une étude de cas (entreprise factice), les participants seront amenés à découvrir l'importance des notions suivantes à concrétiser :
- la mission, les objectifs et la relation « client »,
- implication des responsabilités, de l'autorité et du personnel,
- la gestion des ressources,
- les notions de processus et de procédure,
- l'efficacité et l'efficience,
- la gestion des risques,
- la mesure de la satisfaction,
- les éléments nécessaires pour s'améliorer en vue d'atteindre les objectifs et de définir la politique de l'année suivante,
- les indicateurs d'efficacité et d'efficience.

> Mais aussi : les référentiels pour s'inspirer et le « comment commencer ? »

DATES

> Lundi et mardi, les 8 et 9 juillet 2019

LIEU

> Centre de Formation de la Chambre des Métiers

REMARQUES

> Langue véhiculaire : F

INTERVENANTS

Stéphan HUSSIN,
Hussin-Formation.be

PUBLIC CIBLE

Patrons de PME tout genre, responsables des services/ départements organisation, stratégie, coordinateurs qualité

DROITS D'INSCRIPTION

495, - €

DATE DÉBUT

8 et 9 juillet 2019

HORAIRES

8h30 - 17h30

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

Retrouvez nos formations sur notre site web et inscrivez-vous en seulement quelques clics !

www.cdm.lu/formation-continue

Les conditions générales de participation aux formations sont consultables et téléchargeables sur **www.cdm.lu/formation-continue** et devront être acceptées avant toute inscription en ligne.

INSCRIPTIONS

VOS PERSONNES DE CONTACT

Marc Bissen	Chef de service	42 67 67 - 271
Danuela Galler	Conseillère en formation	42 67 67 - 213
Noémie Kayser	Conseillère en formation	42 67 67 - 214
Uen Lam	Conseillère en formation	42 67 67 - 291
Rafael Raimundo	Conseiller en formation	42 67 67 - 217
Astrid Schuh	Conseillère en formation	42 67 67 - 223
Marie-Josée Dondlinger	Gestionnaire administratif - Inscriptions	42 67 67 - 259
Myriam Weber	Gestionnaire administratif - Inscriptions	42 67 67 - 272

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 67 67-530 · Fax : (+352) 43 40 67
E-mail : formation.continue@cdm.lu

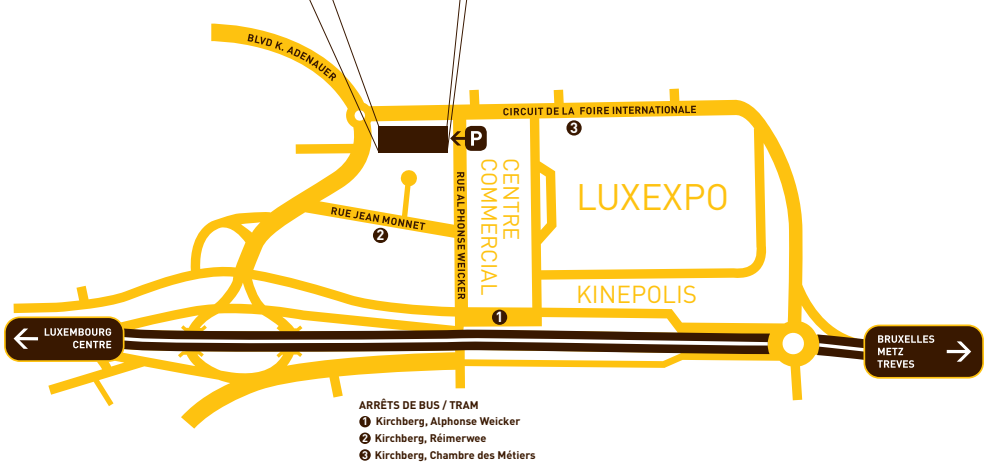

LE COFINANCEMENT DE LA FORMATION EN ENTREPRISE

La loi de 1999, modifiée par les lois de 2012 et 2017, sur le soutien et le développement de la formation professionnelle continue a créé le cadre légal pour la mise en place d'**un dispositif de cofinancement de la formation continue au niveau des entreprises**.

En participant aux efforts de formation continue des entreprises moyennant un cofinancement des investissements dans la formation continue aussi bien des chefs d'entreprise que des salariés, le Gouvernement visait **plusieurs objectifs majeurs** :

- **encourager** les entreprises à investir de manière systématique et récurrente dans la formation continue de l'ensemble des collaborateurs ;
- **motiver** surtout les petites et moyennes entreprises qui représentent le principal employeur et qui constituent le fondement de l'économie nationale à se lancer dans la formation continue ;
- **inciter** les entreprises à planifier et à structurer leurs initiatives de formation.

Actuellement :

- le taux de cofinancement est de 15 % imposables sur le montant total de l'investissement éligible en formation réalisé par l'entreprise au courant de l'exercice d'exploitation ;
- une majoration de 20 % imposables sur les frais de salaires des collaborateurs faiblement qualifiés ainsi que des collaborateurs qui ont dépassé l'âge de 45 ans pour lesquels le taux de cofinancement sur les salaires est à 35 % imposables ;

- l'investissement éligible en formation continue est plafonné suivant la taille de l'entreprise :
  - entreprises de 1 à 9 salariés : 20 % de la masse salariale ;
  - entreprises de 10 à 249 salariés : 3 % de la masse salariale ;
  - entreprises de plus de 249 salariés : 2 % de la masse salariale ;
- la durée éligible de la formation d'adaptation au poste de travail est de 80 heures par participant et est limité aux salariés non qualifiés et aux salariés dont le diplôme n'est pas en relation avec l'activité exercée ;
- les frais de cotisation en faveur d'un organisme de formation dans la mesure où ces frais se basent sur une convention collective ou sur un accord interprofessionnel sont également éligibles (Centres de Compétences, IFSB, etc.) ;
- les frais liés à une formation à caractère obligatoire prévue par le législateur pour l'exercice d'une profession réglementée ne sont pas éligibles. Sont cependant éligibles les frais de formation liés au Brevet de Maîtrise.

Les demandes de cofinancement doivent être envoyées à l'**INFPC**. Pour toute question relative à l'élaboration des demandes de cofinancement, relative à la forme et aux délais, contactez le département Cofinancement de l'INFPC :

INFPC
12-14, avenue Émile Reuter • L-2420 Luxembourg • Tél. : 46 96 12 1

Retrouvez également les cours et formations des autres secteurs dans les 3 autres brochures :

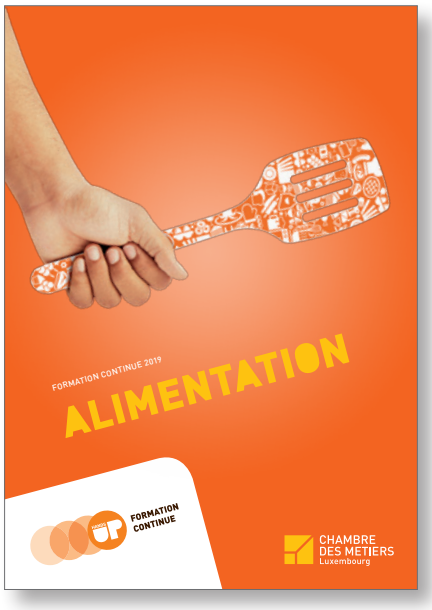

NOS COURS

CONTACT ET INFORMATION

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

Tél. : (+352) 42 67 67 - 530
Fax : (+352) 43 40 67

E-mail : formation.continue@cdm.lu
www.cdm.lu/formation-continue

CHAMBRE DES METIERS
Luxembourg